



2ème édition

Salon Villes et Toits du Cameroun

SVTC®

Tribune de valorisation des Quartiers Populaires

ACTES DU SALON



ACTES DE LA 2^{ème} EDITION DU SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN





SOMMAIRE

ACTE I : LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE	6	SABLE » de BONEWONDA	29
I.1. L'allocution du Maire de la commune d'arrondissement hôte : La Mairie de Douala Ier	7	III.3 LA VISITE OFFICIELLE DU STAND de L'APPBE	29
I.2 L'allocution du Coordinateur du CODAS Caritas Douala, Président du Comité d'Organisation	8	III.4 LA VISITE OFFICIELLE DU STAND DU CODAS Caritas Douala	30
I.3 L'allocution du représentant de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)	10	ACTE IV : LES ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET RESEAUTAGE	31
I.4 L'allocution du Vicaire Général représentant de l'Archevêque de Douala, Président du Salon	12	IV.1. ATELIER N° 1 : Déconstruction de la perception négative et discriminatoire des quartiers populaires	31
ACTE II : LES SESSIONS THEMATIQUES	14	IV.2. ATELIER N° 2 : Procédure de financement des projets des citoyen-ne-s et communautés par le conseil d'une mairie d'arrondissement.	32
II.1 1ère session thématique : les plus belles initiatives d'amélioration du cadre de vie	14	IV.3. ATELIER N° 3 : Composantes du droit à la ville	34
II.2. 2ème session thématique : contributions et défis des quartiers populaires dans l'atteinte de l'O.D.D	17	ACTE V : LA CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE	36
II.3 3ème session thématique : Facteurs d'une meilleure collaboration entre quartiers populaires et acteurs intervenants sur l'amélioration du cadre de vie	22	V.1. Les recommandations	36
II.4 4ème session thématique : les mairies à l'écoute des quartiers populaires	26	V.1.1 Quatre (4) recommandations à l'endroit des habitant-e-s des quartiers populaires	36
ACTE III : LA VISITE OFFICIELLE DES STANDS	29	V.1.2 Trois (3) recommandations à l'endroit du CODAS Caritas Douala	36
III.1 LA VISITE OFFICIELLE DU STAND DE L'AJEEC	29	V.1.3 Deux (2) recommandations à l'endroit des Organisations de la Société civile	37
III.2 LA VISITE OFFICIELLE DU STANDS DES « CREUSEURS DE		V.1.4 Cinq (5) recommandations à l'endroit des administrations et pouvoirs publics des villes camerounaises, tout spécialement du MINH DU, MINDCAF, MINEPAT et des CTD	37
		V.2. Le discours de clôture.	37
		ACTE VI : GALERIE PHOTOS	39

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACCRONYMES

AQP : Amélioration des Quartiers Populaires

ASSOAL : Association des Amoureux du Livre pour le Développement Local

B.I.P : Budget d'Investissement Public

C.A.D : Commune d'Arrondissement de Douala

CODAS Caritas Douala : Comité Diocésain des Activités Sociales et Caritas de l'Archidiocèse de Douala

C.T.D : Collectivités Territoriales Décentralisées

C.U.D : Communauté Urbaine de Douala

COVID_19 : Corona Virus Disease_2019

DR/MINHDU/Littoral : Délégation Régionale du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour la région du Littoral

DR/MINDCAF/Littoral : Délégation Régionale du Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières pour la région du

Littoral

HYSACAM : Hygiène et Salubrité du Cameroun

MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoriale

MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.

O.D.D : Objectif du Développement Durable

O.M.S : Organisation Mondiale de la Santé

P.A.L.S : Programme Alternatif de Logement Social

P.C.D : Plan Communal de Développement

PLAFODAL : Plateforme des organisations de promotion du droit au logement décent

P.P.A.B : Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles

R.G.P.H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

AVANT-PROPOS

Au Cameroun, le taux d'urbanisation connaît une augmentation forte et régulière depuis 1987. Il est passé de 28,5% en 1976 à 37,8% en 1987, et à 48,8% en 2005 (RGPH 1976, 1987, 2005). En 2005 et selon le 3ème RGPH le Cameroun avait 9 villes d'au moins 100 000 habitants (dans huit régions sur dix), 23 villes d'au moins 50 000 habitants et 78 localités d'au moins 10 000 habitants réparties entre toutes les régions. Cette urbanisation rapide qui est essentiellement le fait, d'une part, de l'exode rural lié à la recherche d'un emploi et/ou d'un meilleur cadre de vie et, d'autre part, du différentiel naissance-décès positif au sein des populations vivant déjà en milieu urbain, s'accompagne de nombreux défis auxquels le Gouvernement et la société civile camerounaise font face. Parmi ces défis figure l'**amélioration des quartiers populaires** car, comme la plupart des pays en développement, les quartiers populaires constituent un reflet du paysage urbain au Cameroun.

Le projet de promotion et de protection du droit au logement décent par l'amélioration des quartiers populaires dit Projet «AQP» porté par le Comité Diocésain des Activités Sociales et Caritas de l'Archidiocèse de Douala (CODAS Caritas Douala) est l'une des initiatives actuelles de la société civile Camerounaise visant l'amélioration des quartiers populaires.

A travers ses axes d'interven-

tions stratégiques que sont : l'accompagnement stratégique (Axe 1), le renforcement des capacités (Axe 2), les études et recherches (Axe 3) et enfin, le plaidoyer et le lobbying (Axe 4), le projet « AQP » vise trois objectifs spécifiques : (i) renforcer les capacités des organisations de populations à la base telle que la PLAFODAL pour leur meilleure participation à l'amélioration de leur cadre de vie; (ii) changer la perception négative et discriminatoire vis-à-vis des quartiers populaires chez certaines administrations, les media et les populations desdits quartiers et enfin, (iii) favoriser l'aménagement concerté dans cinq quartiers populaires des communes cibles du projet.

La nécessité d'engager, coordonner, promouvoir et faire connaître des initiatives telles que le projet « AQP » ainsi que de faire connaître les référentiels et expériences enrichissantes en matière d'amélioration des quartiers populaires afin d'engager une fécondation mutuelle des expériences et mieux organiser la contribution des différentes parties dans la recherche permanente des réponses à la question de l'habitat précaire, pour ne laisser personne derrière (ODD 11 et Nouveau Programme pour les Villes) est apparue, au fil des ans, au vu des nombreuses initiatives essayées, mettant en œuvre diverses parties prenantes isolées.

C'est donc pour pallier l'absence d'un tel espace de rencontre et de concertation, que le CODAS Caritas Douala, en partenariat avec divers acteurs locaux et nationaux, a initié le présent forum dénommé : SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN.

L'an dernier, à l'occasion de la première édition du Salon Villes et Toits du Cameroun, les jalons de cet objectif ont été posés. Il a été question de mettre en exergue et de manière tout azimut, le potentiel des quartiers populaires. La participation d'acteurs clés de la ville de Douala ainsi que l'une des interpellations majeures de cette première édition ont laissé entrevoir la nécessité d'adosser le « potentiel » des quartiers populaires à un objectif gouvernemental tel qu'un objectif de développement durable. Alors, quoi de plus normal que de s'appesantir sur l'objectif du développement durable qui vise à faire en sorte que les villes et établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables : L'ODD 11! C'est la raison pour laquelle, en prélude à la célébration de la journée internationale des Villes qui s'est tenue le samedi 31 Octobre 2020, cette deuxième édition du Salon villes et toits du Cameroun a revêtu une architecture différente de celle de la première édition: un seul jour d'activités et une thématique beaucoup plus centrée : **DECONSTRUCTION DE LA PERCEPTION NEGATIVE ET DISCRIMINATOIRE DES QUARTIERS POPULAIRES : CONTRIBUTIONS ET DEFIS DANS L'ATTEINTE DE L'ODD 11.**

Ainsi, cette année deux mille vingt et le trente du mois d'octobre, a eu lieu à l'amphi 600 de l'Institut Universitaire Catholique Saint Jérôme de Douala, sous la présidence de Monseigneur BAYEMEG, Vicaire Général de l'Archidiocèse de Douala et représentant de Son Excellence Monseigneur Samuel KLEDA, Archevêque de Douala, la deuxième édition du Salon Villes et Toits du Cameroun.

Il a été question tout d'abord de présenter deux belles initiatives d'amélioration du cadre de vie mise en oeuvre par les habitantes des quartiers populaires d'une part et de relever les contributions et les défis des quartiers populaires dans l'atteinte de l'ODD 11, d'autre part. Ensuite, une articulation majeure a consisté à relever les facteurs d'une meilleure collaboration entre quartiers populaires et acteurs intervenants sur l'amélioration du cadre de vie d'une part, et de présenter les arguments justifiant l'hypothèse selon laquelle les mairies d'arrondissement de la ville de Douala sont à l'écoute de leurs quartiers populaires d'autre part. Enfin, une attention toute particulière a consisté à renforcer la compréhension et les capacités des participants sur les thématiques suivantes :(i) Déconstruction de la perception négative et discriminatoire des quartiers populaires (**Atelier 1**); (ii) Procédures de financement des projets des citoyen-ne-s et communautés par le conseil d'une Mairie d'arrondissement (**Atelier 2**); (iii) Composantes du droit à la ville (**Atelier 3**).

ACTE I : LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

L'allocution du Maire de la commune de Douala Ier, commune d'arrondissement hôte, l'allocution du Coordinateur du CODAS Caritas Douala, Président du Comité d'Organisation, l'allocution du Délégué Régional du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, représentant du Ministre de l'habitat et du développement urbain et enfin, l'allocution du Vicaire général de l'Archidiocèse de Douala, représentant de l'Archevêque Métropolitain sont les principales ponctuations de cette cérémonie officielle d'ouverture de la deuxième édition du Salon Villes et Toits du Cameroun.

Y ont pris part, sept parties prenantes intervenant dans l'amélioration du cadre de vie des populations au niveau local et national à savoir: (i) des populations des quartiers populaires de la ville de Douala en l'occurrence celles des quartiers cibles du projet à savoir : BEPANDA YONYONG,

BONEWONDA, OYACK 1, NEW-TOWN AEROPORT 2 et MABANDA; (ii) les institutions administratives à savoir la Mairie de la Ville de Douala, la sous-préfecture de Douala Ier, la Délégation Régionale du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (DR/MINHDU), la Délégation Régionale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DR/MINEPAT), la Délégation Régionale du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (DR/MINDCAF), (iii) les Communes d'Arrondissements de la ville de Douala en l'occurrence celles de Douala Ier, Douala IIème, Douala IIIème et Douala Vème ; (iv) les organisations de la société civile des villes de Douala et Yaoundé, (v) des associations des habitant-e-s des quartiers populaires de la ville de Douala, (vi) des étudiants et (vii) des média.



Prière d'ouverture

I.1. L'allocution du Maire de la commune d'arrondissement hôte : La Mairie de Douala 1er



Monseigneur Samuel KLEDA, Président du Salon Villes et Toits du Cameroun,

Monsieur le Délégué Régional du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain du Littoral,

Messieurs les Sous-Préfets des Arrondissements de Douala,

Monsieur le maire de la ville de Douala,

Messieurs les délégués régionaux des services publics du littoral,

Madame et messieurs les maires des Communes d'Arrondissements de Douala,

Monsieur le Colonel/Commandant de la Légion de gendarmerie du Littoral,

Monsieur le Commissaire Divisionnaire du Commissariat central n° 1 de Douala,

Autorités traditionnelles et religieuses,

Mesdames et messieurs les universitaires, chercheurs et experts sur les questions urbaines,

Monsieur le chef d'Antenne pour le Littoral de la Commission nationale des Droits de l'Homme,

Mesdames et Messieurs les responsables des Organisations humanitaires du Système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les leaders des Organisations de la Société civile,

Mesdames et Messieurs les leaders et habitants des quartiers Bonéwonda, New town aéroport 2, Oyack 1, Mambanda et Bepanda Yonyong,

Monsieur le Coordinateur du CODAS Caritas Douala,

Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de la tenue de la deuxième édition du Salon Villes et Toits du Cameroun, salon organisé dans le cadre et en prélude à la célébration de la journée mondiale des villes.

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil municipal de Douala 1er, des vaillantes populations de notre arrondissement et au mien propre, la bienvenue dans cette salle de l'Institut Universitaire Saint Jérôme de Douala, et surtout bienvenue et un agréable séjour à Douala 1er, berceau de notre pays le Cameroun et vitrine de la ville de Douala.

Le 31 octobre 2020, la communauté internationale célèbre la 7ème édition de la journée mondiale des villes depuis le lancement de cette journée par ONU Habitat le 31 octobre 2014 à Shanghai en Chine.

Sous le thème général « Meilleure ville, meilleure vie », l'objectif de la journée est de concentrer l'attention de la communauté mondiale sur l'urbanisation en tant que question centrale du développement et d'encourager la coopération entre les pays, pour saisir les opportunités et relever les défis urbains, en vue du développement durable.

Chaque année, un sous thème différent est sélectionné, soit pour promouvoir les succès de l'urbanisation, soit pour relever les défis spécifiques résultant de l'urbanisation.

Cette année, le sous thème choisi est : « valoriser nos communautés et nos villes ».

Au Cameroun, le Comité Diocésain des Activités Sociales et Caritas de l'Archidiocèse de Douala s'est approprié ce concept et célèbre la journée mondiale des villes en organisant depuis 2019, le Salon Villes et Toits du Cameroun qui, cette année a comme thème « **Déconstruction de la perception négative et discriminatoire des quartiers populaires : contributions et défis dans l'atteinte de l'ODD 11 (Objectif de développement durable)** » et dont les activités sont menées en prélude à la journée mondiale des villes qui se célèbre le 31 octobre 2020.

Dans le cadre de ses missions en

général et dans celui particulier de la journée mondiale des villes, le CODAS Caritas Douala et les experts sur les questions urbaines ont établi un diagnostic de la perception de quelques quartiers populaires de la ville de Douala.

Ce diagnostic présente les problèmes, mais également quelques pistes à explorer pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations de ces quartiers.

Pour la Commune de Douala 1er, le quartier Bonéwonda a été choisi par les experts selon des critères objectifs.

Notre mairie étant ouverte à toute collaboration bénéfique à ses populations, CODAS Caritas et Douala 1er sont en pourparlers pour la formalisation d'un partenariat en vue de la résolution des problèmes auxquels sont confrontées les populations de Bonéwonda-pays bas. Nous mettrons tout en œuvre pour réhabiliter les quartiers de notre Arrondissement afin que l'ODD 11 (Villes et Communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.) soit atteint. Concrètement, plusieurs activités vont être menées au cours des prochains exercices : Amélioration des services sociaux de base, Amélioration de l'attractivité de notre Commune et promotion du développement durable, Développement culturel, sportif et soutien à la jeunesse, etc...

Une fois de plus, bienvenue à tous au Salon Villes et Toits du Cameroun.

1.2 L'allocation du Coordinateur du CODAS Caritas Douala, Président du Comité d'Organisation



Monsieur le Représentant de Madame la Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain ;

Monsieur le Maire de la Ville de Douala ou son représentant ;

Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de Douala ou leurs représentants ;

Mesdames et Messieurs les Délégués régionaux du MINHDU et MINEPAT ou leurs représentants ;

Messieurs les Maires des communes d'arrondissement de Douala ou leurs représentants ;

Mesdames et Messieurs les responsables des Forces de sécurité et de Maintien de l'Ordre de la ville de Douala ;

Autorités traditionnelles et religieuses ;

Les Majestés les chefs de quartiers ; Messieurs et Mesdames les universitaires, chercheurs, experts sur les questions urbaines ;

Mesdames et Messieurs les leaders

des Organisations de la Société Civile;

Distingués invités en vos rangs et grades respectifs ;

Mesdames et Messieurs

En juillet 2019, le CODAS Caritas Douala, commettait une étude portant sur le « DIAGNOSTIC DE LA PERCEPTION DES QUARTIERS POPULAIRES DE LA VILLE DE DOUALA » et qui a confirmé que ces derniers étaient perçus par les autorités, les médias et par les habitants eux-mêmes, de manière négative et discriminatoire, à cause de ce qu'ils y constatent : le bricolage, la pauvreté, la promiscuité, la saleté, l'insécurité, la prostitution, l'incivisme et bien d'autres maux. Ce qui conduit à des fixations qui vont jusqu'à dire que rien ne peut venir de ces quartiers, les confinant ainsi dans la marginalisation.

Pour essayer de changer cet état de choses, l'Archidiocèse de Douala, via sa structure de développement social, le CODAS Caritas, a créé cet espace qui se veut un lieu d'échange, en vue de la promotion d'une perception moins chargée négativement de ces quartiers populaires. C'est ainsi que le 1er salon organisé en décembre de l'année dernière a mis l'accent sur la mise en surface du potentiel de ces derniers.

Nous continuons cette aventure cette année avec cette 2ème édition, en l'adosant à l'atteinte de l'ODD 11, qui vise à faire en sorte que les villes et établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Si l'Eglise s'est ouverte à cette thématique urbaine, c'est parce qu'elle y descende une possibilité de construction d'un projet du vivre ensemble. En effet, si les habitants des quartiers populaires aiment leur cadre de vie, en valorisant ce qu'il y a de meilleur dans ces lieux, si les autorités et les médias changent leur perception de ces quartiers, il en découlera une cohabitation non marginalisante, une possibilité de co-construction d'une ville où chacun a le droit de disposer un logement décent, une ville toujours dynamique parce qu'en quête d'une volonté d'aimer et de faire aimer son quartier, son cadre de vie. S'engager donc dans la « **Déconstruction de la perception négative et discriminatoire des quartiers populaires** », c'est une autre manière de contribuer à la promotion du vivre ensemble.

Je terminerai mon propos en citant Albert Camus, qui disait, je cite : « **On aide plus un être en lui donnant de lui-même une image favorable qu'en le mettant sans cesse en face de ses défauts** ». Fin de citation.

Je nous invite à transposer ces propos à nos quartiers populaires. Car ce que nous disons de l'être, nous pouvons le dire aussi du quartier populaire. Ainsi, en remplaçant le « être » par le mot « Quartier populaire » l'on aurait ceci : « **On aide plus un quartier populaire en lui donnant de lui-même une image favorable qu'en le mettant sans cesse en face de ses défauts** »

Je vous remercie pour votre aimable attention.

I.3 L'allocution du représentant de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)



Monseigneur le Vicaire Général, Représentant de l'Archevêque métropolitain de Douala, Président du Salon VILLES ET TOITS DU CAMEROUN ;

Madame le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Ier ;

Monsieur le Coordinateur du CODAS Caritas Douala ;

Leurs Majestés, Autorités traditionnelles ;

Mesdames et Messieurs.

Au nom de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, il m'échoit l'honneur de partager ces moments fraternels avec vous, dans l'Amour du Prochain, pour une Communauté durable et résiliente dans notre Pays le Cameroun, à l'occasion de la 2e édition du Salon VILLES ET TOITS DU CAMEROUN, sous le thème « **Déconstruction de la perception négative et discriminatoire des quartiers populaires : contributions et défis dans l'atteintes de l'ODD-11 (Objectifs de Développement Durable)** ».

La perception négative et discriminatoire des quartiers populaires, est un fléau qui traduit un sentiment de stigmatisation urbaine, encore moins, un rejet social en fonction de notre Habitat. La mentalité des résidents desdits quartiers est affectée négativement non seulement parce qu'ils sont perçus comme des populations démunies, mais également aux conditions défavorables qui les excluent des autres. Cette vulnérabilité mentale a un impact dont CODAS Caritas Douala mène des actions visant à redresser et renverser la donne ; nous saluons énormément l'action.

Le Gouvernement à travers le MINHDU, se joint à la Communauté Internationale allant dans le sens de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et la Charte des Nations Unies reconnaissent que tous les Hommes naissent égaux en Droits et Devoirs ; ces deux textes juridiques admettent que l'accès aux services de base est un Droit fondamental.

Par son Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), Madame Célestine KETCHA COURTES, le Gouvernement de la République ne ménage aucun effort pour éradiquer systématiquement toute forme de discrimination sociale qui entrave l'épanouissement des quartiers dans nos villes.

Les missions qui incombent au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain lui confèrent la singularité de se situer en droite ligne avec l'ODD 11 dont l'Agenda culmine en 2030 pour l'effectivité des villes et communautés durables, afin « **villes**

et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, inclusifs et résilients ».

Le Ministère de l'Habitat s'inscrit sur sa vocation du développement urbain en appuyant financièrement de 70%, les prestations d'HYSACAM sur la collecte des déchets ; et ce, sans distinction de quartiers. Ceci résout la pollution causée par les déchets produits dans les municipalités. Les déchets ménagers sont des richesses (poubelles d'or) ; désormais les populations sont encouragées à mener des réflexions concourant à la valorisation et transformation des déchets en produits finis dont le MINHDU soutient les actions en question. Pour ce qui est de la propreté, depuis 2019, le MINHDU a organisé le concours pilote de la ville la plus propre entre les communes d'arrondissements de Yaoundé, Douala et Limbe. En 2020, la ville de Douala a eu l'honneur d'abriter ledit concours. Je profite de l'occasion une fois de plus pour féliciter la Commune de Douala qui était 2^e à ce concours. En 2021, le concours national est lancé sur l'étendue du territoire depuis le 05 octobre dernier. Ceci vise à la mobilisation des citoyens à s'impliquer activement à rendre et maintenir leurs quartiers qui sont leurs maisons, propres.

En matière d'amélioration de la mobilité urbaine avec une conséquence sur la sécurité, la fluidité et le confort des populations, le MINHDU à travers le PLANUT, volet voirie, a construit entre autres **des points lumineux** à Bonapriso ainsi qu'à Soboum, Bali, Bépanda, sans discrimination de quartiers ; ceci, dans l'espoir de répondre au critère d'inclusivité.

Sous l'angle social, le MINH DU à travers le Centre d'Insertion des Jeunes (CIJ) pour l'orientation et l'intégration sociale des jeunes dont la mission régaliennne est l'encadrement et l'insertion socio-économique des jeunes en difficultés. Pour ce qui concerne Douala, ce centre est situé à Logbaba, arrondissement de Douala 3e ; le centre aide les jeunes à lutter contre le chômage, et favorise leur intégration socio-professionnelle en milieu urbain. Le MINH DU, implémente via la politique du Chef de l'Etat en matière de création d'emplois, le Plan de gestion environnemental et social. Ce plan de gestion environnemental et social vise non seulement à atténuer les impacts négatifs des projets, mais également à fournir les matériels d'hygiène et salubrité dans les quartiers au travers des comités de développement. Nous citons ici, les cas de Camp Yabassi, Bilonguè, Soboum, ...

Plusieurs quartiers ont bénéficié des actions ayant contribué à l'amélioration significative du cadre de vie des populations de ceux-ci à travers différents projets et programmes tels que : le PDUE, le PDVIR, et les études de restructuration avec un impact visible sur le terrain comme : l'aménagement des voies pavées à New-Bell, l'aménagement d'un important linéaire de terrain dans la ville de Douala ainsi que certains espaces verts.

En ce qui est des études de restructuration /rénovation des quartiers, les quartiers suivants sont concernés, Cité-berge Bobongo, Grand hangar, et Makèpè missokè...et sont achevés ; nous sommes à la phase de

l'ingénierie sociale visant à l'appropriation desdites études et projets par les populations bénéficiaires.

Mesdames et Messieurs ;

Le logement décent à moindre coût est le cheval de bataille du Ministère de l'Habitat qui a bien voulu mettre à la disposition des citoyens, des offres accessibles par tous, et leur procurer une assistance conseil pour les modalités d'acquisition, et implémenter la haute vision si chère au Chef de l'Etat.

C'est ainsi que le MINH DU, par le Programme Gouvernemental de construction des logements sociaux, a réalisé 1040 logements et 775 en cours de finition. L'Objectif du Développement Durable est un acquis des Pays en Voie de Développement, pour parfaire leur transformation urbaine dans la durée, la résilience et l'inclusion de tous pour un monde sans barrière.

JE VOUS REMERCIE !!!

des Quartiers Populaires

I.4 L'allocution du Vicaire Général représentant de l'Archevêque de Douala, Président du Salon



Monsieur le Représentant de Madame la Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain ;

Monsieur le Maire de la Ville de Douala ou son représentant ;

Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de Douala ou leurs représentants ;

Mesdames et Messieurs les Délégués régionaux du MINHDU et MINEPAT ou leurs représentants ;

Les Majestés les chefs de quartiers ;

Messieurs les Maires des communes d'arrondissement de Douala ou leurs représentants ;

Mesdames et Messieurs les responsables des Forces de sécurité et de Maintien de l'Ordre de la ville de Douala ;

Autorités traditionnelles et religieuses ;

Messieurs et Mesdames les universitaires, chercheurs, experts sur les questions urbaines ;

Mesdames et Messieurs les leaders des Organisations de la Société Civile;

Monsieur le Coordinateur du CODAS Caritas Douala ;

Distingués invités en vos rangs et grades respectifs ;

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de prendre la parole, au nom de l'Archevêque Métropolitain de Douala, empêché, pour saluer votre présence massive à cette deuxième édition de notre rencontre d'échanges et de partage sur les thématiques de la ville, en cette veille de la 34^e édition de la Journée Mondiale des Villes, qui se célèbre tous les 31 Octobre de chaque année. Cette année elle se célèbre sous le thème : « **Valoriser nos communautés et nos villes** ».

Dans cette même salle, l'an dernier, nous avons connu la participation de quelques acteurs clés de la ville de Douala, avec qui nous avons mis en exergue le potentiel des quartiers populaires. L'une des interpellations fortes, issue de la première édition a été la nécessité d'adosser le « potentiel » des quartiers populaires à un objectif gouvernemental tel qu'un Objectif de Développement Durable. C'est fort de cette orientation, que le thème suivant a été adopté: « **DECONSTRUCTION DE LA PERCEPTION NEGATIVE ET DISCRIMINATOIRE DES QUARTIERS POPULAIRES : CONTRIBUTIONS ET DEFIS DANS L'ATTEINTE DE L'ODD 11** ».

Dans cette optique, et dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet de promotion et protection du droit au logement décent par l'appui à l'amélioration des quartiers populaires**, entamé depuis Février 2019, l'Archidiocèse de Douala, appuyé par ses partenaires, met à disposition des ressources pour **améliorer le cadre de vie des populations des quartiers populaires de la ville de Douala**. D'où son implication à la matérialisation de cette activité, baptisée « Salon Villes et Toits du Cameroun », dont l'objectif de la deuxième édition est la valorisation des contributions des quartiers populaires dans l'atteinte de l'ODD11 (Objectif de Développement Durable numéro 11). Rappelons que l'ODD11 vise à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Cette deuxième édition du Salon Villes et Toits du Cameroun, tribune de valorisation du potentiel des quartiers populaires est le lieu par excellence, pour nous autorités, élus locaux, universitaires, chercheurs et habitants des villes, en l'occurrence habitants des quartiers populaires, de débattre sur nos contributions et défis dans l'atteinte de l'ODD11, mais surtout de formuler les recommandations constructives pour un mieux vivre et bon vivre dans nos villes actuelles et du futur.

Permettez-moi d'adresser mes sincères remerciements à Madame la Ministre de l'habitat et du développement urbain et aux Maires d'arrondissement de Douala 1er, 3e

et 5e pour leurs appuis institutionnels nécessaires au bon déroulement de cette 2e édition. Un remerciement à Monsieur le Maire de la Commune d'arrondissement de Douala 1er, pour son chaleureux mot de bienvenue. Un très grand merci également à notre partenaire MISEREOR, à qui je voudrais particulièrement adresser ma profonde gratitude, pour l'accompagnement stratégique qu'il apporte à l'Église Catholique au Cameroun.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de cette deuxième édition du Salon Villes et Toits du Cameroun.

Merci de votre aimable attention et que mes prières vous accompagnent.

ACTE II : LES SESSIONS THEMATIQUES

Quatre sessions ont meublé cette seconde articulation qui a été l'occasion pour les habitant-e-s des quartiers populaires d'exprimer leurs avis, attentes, doutes et craintes aux administrations, pouvoirs publics et organisations de la société civile. En réponses, ces derniers, ont ainsi pu rappeler et clarifier à chaque fois que le besoin se présentait, leurs missions régaliennes, leurs réalisations, leurs projections et même leurs opportunités et offres d'informations en matière d'amélioration du cadre de vie des populations urbaines et péri urbaines.

Ces sessions ont porté respectivement sur les thématiques suivantes :

(i) **Les plus belles initiatives d'amélioration du cadre de vie** ; (ii) **Contributions et défis des quartiers populaires dans l'atteinte de l'ODD 11** ; (iii) **Facteurs d'une meilleure collaboration entre quartiers populaires et acteurs intervenants sur l'amélioration du cadre de vie** et enfin ; (iv) **les mairies à l'écoute des quartiers populaires.**

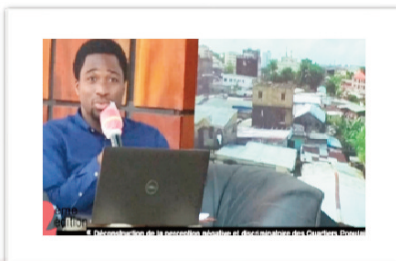
II.1 1^{ère} session thématique : les plus belles initiatives d'amélioration du cadre de vie

Deux présentations respectivement intitulées : « **Socio économie de l'activité de recyclage du plastique non dégradable dans la ville de Douala** » et « **Cite verte Project** » ont meublé cette session qui a relevé que les plus belles initiatives d'amélioration du cadre de vie sont celles qui font des ordures ménagères une richesse.



SOCIO ECONOMIE DE L'ACTIVITE DE RECYCLAGE DU PLASTIQUE NON DEGRADABLE DANS LA VILLE DE DOUALA

M. BAKEBEK Ludovic,
Assistant Project Manager
Association des Jeunes Entrepreneurs (AJE)



Contexte de l'étude

- ▶ Le Cameroun connaît depuis plusieurs décennies une accélération de la consommation de plastiques non biodégradables au point où les statistiques officielles parlent d'une production de près de 600 000 tonnes par an (1 tonne=2000 bouteilles).
- ▶ Face à la faiblesse des systèmes de gestion des déchets il s'est développé au fil du temps une pollution plastique avec des effets sur l'esthétique des villes, la viabilité des drains conduisant à des inondations etc.
- ▶ Ceci est associé à la mitigation de la politique de lutte contre la pollution plastique implantée au Cameroun tant au niveau national que local (du fait de l'action limitée des mairies)
- ▶ C'est donc dans ce sillage que se développe toute une économie du recyclage comme alternative au traitement du problème de pollution plastique dans différentes villes du Cameroun notamment celle de Douala

Objectifs de l'étude

- ▶ Ce travail a pour objectif d'analyser les dynamiques socioéconomiques des activités de recyclage du plastique à partir de la ville de Douala ; ceci dans l'optique d'appréhender le contenu de ces activités, les profils des acteurs qui y participent, les logiques que ces activités développent et in fine leurs incidences sur la dynamique d'urbanisation durable.

Methodologie

- ▶ Ce travail se fonde sur une approche ethnographique consacrée par la réalisation d'entretiens semi-directifs et d'observation participante au sein d'une association (LAVA PROTECTION) exerçant depuis deux ans notamment dans les quartiers Akwa nord, Makepé Missoké, Maétur, Bilongué, et d'une entreprise de transformation du plastique (NAME RECYCLING) qui opère depuis 4 ans avec des points de collecte multiples dans la ville de Douala

SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

ACTIVITE DE COLLECTE DES BOUTEILLES PLASTIQUES



QUELQUES RESULTATS

- ▶ LAVA PROTECTION sur l'année 2019 a recyclé l'équivalent de 800 kilos de bouteilles plastiques collectées notamment dans les quartiers Maképe Missoké, Akwa Nord, Maétur,
- ▶ Name Recycling collecte en moyenne 80 à 100 tonnes de bouteilles plastiques par mois, et depuis le début de l'année 2020 ils ont collecté 2100 tonnes. En 4 années d'activités Name Recycling a collecté 80 millions de bouteilles plastiques (équivalent de plus de 2000 voitures polluantes, 1800 hectares de forêt reboisée, 5 millions de CO2 retiré de l'atmosphère)

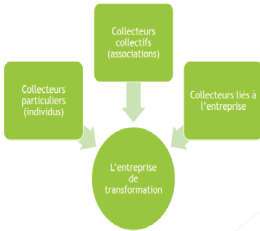
Les acteurs du recyclage à Douala

L'activité de recyclage implique une diversité d'acteurs aux ressources spécifiques:

- ▶ L'on a les collectifs de la société civile (association, ONG etc.) qui procèdent notamment à la collecte des déchets plastiques (notamment des bouteilles) et à leur préparation pour la transformation. Pour cette phase ces collectifs s'appuient sur leur ancrage empirique leur permettant de sensibiliser les populations à la séparation des déchets, de mobiliser des jeunes dans le cadre du volontariat afin de silloner les villes, d'identifier les points de densité de déchets plastiques, puis procéder à la collecte. (c'est par exemple le cas de LAVA PROTECTION)
- ▶ Les acteurs individuels qui qui procèdent soit simplement à la collecte soit produisent aussi des dérivés principalement de façon artisanale
- ▶ Les entreprises qui transforment et produisent des dérivés. Leur principale ressource est technologique ce qui leur permet de transformer à grande échelle pour la production de dérivés multiples (c'est le cas de NAME RECYCLING)

L'ORGANISATION MARCHANDE DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE

- ▶ Le marché de la collecte (il implique des transactions marchandes entre les collecteurs, la plupart du temps des associations mais aussi des particuliers, et les entreprises de transformation. Dans le cas de Name recycling, il a été établi des catégories en termes de qualité des bouteilles (A, B, C) dont le prix de la tonne varie suivant la catégorie (70 000, 60 000, 50 000)
- ▶ Le marché des dérivés (après transformation l'on peut produire des dérivés orientés vers d'autres besoins et d'autres secteurs d'activités) c'est le cas des feuillets produit par Name recycling pour sécuriser les marchandises dans le cadre du packaging. Les entreprises brassicoles, forestières, de matériaux de construction sont les principaux acheteurs



LES LOGIQUES DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE

Cette activité est ainsi traversée par trois logiques d'action

- ▶ Logique sociale (du fait de la mobilisation réalisée dans le cadre de la sensibilisation, de l'engagement social par le volontariat observé dans les associations et de l'action collective)
- ▶ Logique écologique (perceptible par l'engagement avoué pour la lutte contre la pollution plastique et la protection de la nature)
- ▶ Logique marchande (du fait de la présence de transactions marchandes qui finalement donne une certaine rentabilité à l'activité)

LES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE

L'activité de recyclage se fait en plusieurs opérations:

- ▶ La sensibilisation (au tri sélectif dans les écoles, les quartiers etc.)
- ▶ La collecte post consommation (soit par dépôt de cages dans des coins stratégiquement ciblés dans la ville, soit au niveau des drains en suivant une carte de pollution dressée pour la ville (Name recycling collecte en moyenne 80 à 100 tonnes par mois et est à 2100 tonnes pour l'année 2020)
- ▶ le Transport
- ▶ le Pesage de quantité (manifeste de traçabilité validé par le ministère de l'environnement attestant des quantités)
- ▶ le Tri sélectif (par couleur et par composante)
- ▶ le nettoyage
- ▶ le Compactage
- ▶ le Broyage (1 tonne/jour; 1 tonne = 28800 bouteilles) / production de flocons
- ▶ la Production de dérivés (feuillets) ou matière première pour la production d'autres biens économiques

QUELQUES EFFETS DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE SUR LE PROCESSUS D'URBANISATION

- ▶ Faire tourner une économie circulaire dans les communautés (entrepreneuriat vert, emplois verts, etc.)
- ▶ Transformation des pratiques de gestion des déchets par la valorisation du tri sélectif (séparation du plastique d'autres déchets)
- ▶ Réduction de la présence du plastique dans l'environnement naturel (absence de statistiques) (Name recycling a collecté en 4 ans 80 millions de bouteilles)
- ▶ Toutefois des Ressources limitées des différents acteurs (collectifs, entreprises etc.) en termes de matériels pour les associations limitant leur capacité de collecte mais aussi les exposant à des risques de sécurité notamment quand il s'agit de collecter dans les zones marécageuses

IMAGE DE FEUILLARD PET ET DE FLOCONS



MESDAMES ET MESSIEURS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



THE BEST INITIATIVE TO IMPROVED ON THE LIVING STANDARD OF POPULATION LIVING IN COMMON QUARTERS: CASE OF DSCHANG

M. NGUEFACK Jovis Arnold,
Liaison officer
ICAD ENTERPRISE, Dschang



THE BEST INITIATIVE TO IMPROVED ON THE LIVING STANDARD OF POPULATION LIVING IN COMMON QUARTERS: CASE OF DSCHANG

CONTEXT OF THE PROJECT
In frame of achieving the INDC at local ICAD enterprise conscious of prevailing challenges of sustainable cities in general and those of common quarter in particular (SGD 10, 11, 12 and 13)

PROBLEM

- Rapid population increase in the town of Dschang, 220.000 inhabitant 2019
- Inept management of solid wastes from students' hostels
- Lack of the culture of pre-sorting
- 10% of recycling resources goes to sorting



PROJECT GOAL AND OBJECTIVES

Project Goal:

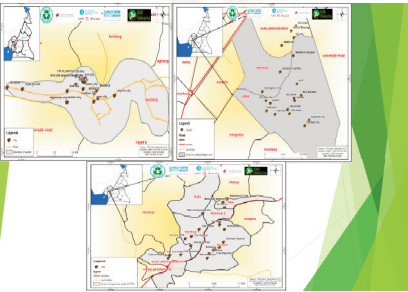
To enforce the culture of pre-sorting of solid wastes within the Dschang Municipality

Objectives:

- To train residents in Dschang Municipality (particularly students living in hostels) on sustainable solid waste management practices;
- To award prizes to best performing student hostels in solid waste management ;
- To improve on the collection of sorted solid waste, which reduces the workload of the recyclers;
- To carry out research on the challenges of effective waste management in the Dschang Municipality
- To raise awareness on the SDGs and the 'Decade of Action' Campaign particularly action around SDG 11 on smart city

OUR APPROACH

- Partner with the Dschang Council and other recyclers/waste collectors.
- Use short codes and bulk SMS to reach out to our beneficiaries.
- Map-out and interconnect the hostels concerned.
- Use the hybrid project lifecycle (Agile methodology).



OUR TARGET

Pilot Phase: 20 student hostels in 3 locations in Dschang, Paidground, Foto and Nkeleng.

Phase 1: The remaining students hostels.

Phase 3: All hostels and households in the 3 quarters cited earlier

SOLUTIONS

- Encourage students and households to pre-sort wastes, by providing them with labelled trash buckets
- Motivating those who adhere to sorting principles (Free/discount photocopies, scholarships and awards).
- Trading plastic bottles for photocopies. i.e 4 waste plastics for recto-verso photocopy



ACTIVITIES

- Produce a map of the areas concerned;
- Register hostels and later on households;
- Launch the project (21/02/2020);
- Monitor and Evaluate the implementation of the project;
- Monthly rating of the best hostels, each month
- Collection and recycling of the wastes, three time a week and valorization to compost and pavements
- Organize the 'Green Carpet Award Ceremony to the best student hostels at end of each year

EXPECTED OUTCOMES

- Improved practice of solid waste sorting in various student hostels in the Dschang Municipality
- Increased interests among residents in student hostels to engage in solid waste management activities
- Improved collection and recycling of solid waste by the ICAD team
- Influence local government policy on environmental management practices (Dschang Municipality will be more active in sustainable waste management)
- Improved awareness on the UN Decade of Action Campaign, particularly actions aimed at tackling climate change

PERSPECTIVES AND MILESTONES

- Obtain our recycling licence from the Ministry of Environment;
- Have a plastic crusher, and recycling machine (already precuted, pending transportation and custom clearance);
- Completely mechanize our recycling methods;
- Obtain 800 buckets of 100 litres capacity (when households and large hostels will be included);
- Build a new recycling and innovation center;
- Provide assistance (free photocopy), scholarship to 5000 less privileged students;
- Have photocopiers in all the target quarters.

WHERE WE ARE TODAY

- We did a thorough feasibility studies to produce the baseline information and statistics on the problem in the area concerned;
- We produced a map of Dschang, highlighting our target population;
- We Purchased the materials for the pilot phase;
- We held a series of strategic meetings and met with the stakeholders.



II.2. 2^{ème} session thématique : contributions et défis des quartiers populaires dans l'atteinte de l'O.D.D 11

Messieurs MBEUGANG Clément et NONZE Daniel, ont illustré combien étaient importants la contribution et les défis des quartiers populaires à l'accès à l'eau potable et la riposte à la pandémie COVID-19 qui, concourent tous à l'atteinte de l'ODD 11 à travers leurs présentations respectivement intitulées « *L' accès à l'eau dans les quartiers populaires de la ville de Douala : D'une gestion centralisée à la naissance des sources alternatives* » et « *La contribution d'ASSOAL et ses partenaires des quartiers victimes ou potentiellement victimes d'évictions forcées à la mise en œuvre du plan de riposte ciblée contre la COVID-19*».



L'ACCES A L'EAU DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DE LA VILLE DE DOUALA : D'UNE GESTION CENTRALISEE A LA NAISSANCE DES SOURCES ALTERNATIVES

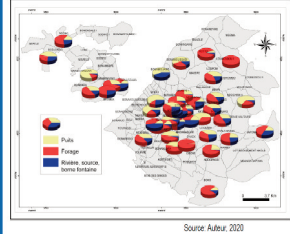
M. MBEUGANG Clément,
Doctorant
Université de Douala



PLAN DE PRÉSENTATION

- 01 CONTEXTE
- 02 LA METHODOLOGIE
- 03 DIAGNOSTIC DU DEFICIT EN EAU
- 04 LES ACTEURS A L'ŒUVRE ET LOGIQUES D'IMPLANTATION
- 05 MOBILES DU LANCEMENT DE L'ACTIVITE DE L'OFFRE PRIVEES EN EAU
- 06 L'OFFRE EN EAU DES OPERATEURS PRIVES
- 07 MODE DE FINANCEMENT
- 08 LOGIQUES D'EXTENSION
- 09 ENJEUX DE TERRITORIALISATION DES SERVICES
- 10 ATOUS ET DÉFIS DES OPERATEURS

SPATIALISATION DE L'APPROVISIONNEMENT ALTERNATIF EN EAU

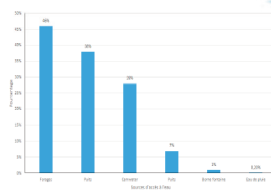


Source: Auteur, 2020

CONTEXTE

- ❖ De par sa position géographique, son statut de ville-port coloniale, son rayonnement (national, régional, et international), sa forte polarisation spatiale (3.000.000 habitants en 2010) ainsi que ses formes de domination,
- ❖ Cette polarisation de Douala détermine un développement spatial démesuré (Mbaha, 2009).
- ❖ L'explosion urbaine marquée par la croissance accélérée de cette métropole pose de l'accès à l'eau potable.
- ❖ Les nouvelles extensions urbaines vont engendrer de nombreuses crises dont l'une des plus importantes est la difficulté de l'accès à l'eau potable.

MODE D'ACCÈS À L'EAU À DOUALA

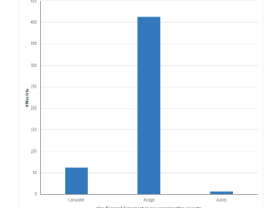


Source: PCD Douala 3, 2015

CONTEXTE

- ❖ La distance pour accéder au point d'eau salubre le plus proche engendre de la pénibilité des corvées d'eau, l'idéal étant d'être raccordé directement au réseau de distribution.
- ❖ Dans l'ensemble, 87 % des ménages dans les quartiers populaires se déclarent insatisfaits des prestations de la CAMWATER.
- ❖ Pour ceux des ménages non satisfaits, 56 % et 24,8 % déplorent respectivement la mauvaise qualité du service et la cherté de celui-ci.
- ❖ « Le principal défi que doit relever le secteur de l'hydraulique urbaine consiste à faire progresser de manière significative l'accès direct tout en restaurant la qualité, la continuité et la pérennité des services.»

MODE D'ACCÈS À L'EAU À DOUALA



Source: Auteur, 2020

APPROCHES METHODOLOGIQUES

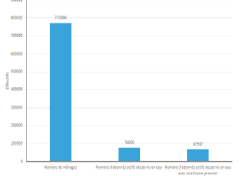
- Approche holistico-systémique, qui suppose une série d'informations en relation avec l'exploitation et la mise en valeur de ces trois quartiers
- Nos travaux portent sur le sondage semi-directif et l'échantillonnage non probabiliste
- L'entretien non directif a été aussi utilisé car il s'est opéré sans un guide d'entretien mais plutôt avec des consignes de départ qui ouvrent l'entretien
- Des observateurs in situ, des prises de vues et la recherche documentaire
- Réalisation des enquêtes auprès de 481 ménages et recours aux retours d'expérience
- Nous avons collecté les coordonnées Xi, Yi, Zi, Ti de 300 forages et 2881 flux d'eau
- Le tableau des matrices a été réalisé à partir des coordonnées Xi, Yi, Zi, Ti
- À l'aide d'ArcGIS 10.5, nous avons réalisé la matrice des distances
- De réaliser à partir de la méthode du voisin naturel, la ressemblance (similarité/dissimilarité) des individus
- À partir de la digitalisation du réseau sur le logiciel ArcGIS 10.5 et la réalisation des règles de topologie

L'AUTO-PRODUCTEUR DE L'EAU DANS LES TROIS QUARTIERS PAR LES OP

- ❖ L'auto-production de l'eau souterraine d'un forage constitue la solution à l'accès à l'eau des ménages
- ❖ Plusieurs ménages font recours à ces ouvrages ou à leur extension afin de pallier l'insuffisance du service public de l'eau potable
- ❖ Plusieurs études réalisées dans la ville de Douala et ailleurs l'on relevées et même les enquêtes d'ECAM III ont révélé
- ❖ Ce système présente l'avantage d'un service à domicile, la ressource est illimitée, accessible à toute heure, gratuite et les ménages se sentent parfaitement autonomes (Makara S, 2015)
- ❖ Ce système est adapté aux conditions pédoclimatiques du milieu, facile à installer, facile à entretenir et les pièces de rechange sont disponibles localement.
- ❖ Il s'agit d'un simple système de forage qui consiste à puiser de l'eau à l'aide d'une pompe. La ressource souterraine, facilement accessible
- ❖ L'investissement dans un forage dépend du niveau de revenu du propriétaire
- ❖ l'eau est disponible 24h/24

CONTRASTE ENTRE BÂTI ET CONNEXION AU RÉSEAU D'EAU PUBLIC

On estime à 772 000 ménages à Douala avec une moyenne de personnes par un ou deux ménages et l'offre en eau reste insuffisante



Source: PDU, 2015, Camwater, 2020

LE SYSTÈME TECHNIQUE CONSTRUIT PAR LES OPÉRATEURS PRIVES

- ❖ Les OP construisent progressivement une offre répondant à la demande d'une population aux moyens limités à laquelle ils se sont adaptés en proposant un modèle alternatif à celui du réseau conventionnel.
- ❖ Le système technique construit et exploité par les OP est constitué d'un ou plusieurs forages reliés entre eux, d'une profondeur de 30 à 60 mètres
- ❖ Chaque forage est relié à un « château d'eau modulaire » constitué d'un ou plusieurs réservoirs en polyéthylène de 5 ou 10 m³ placés en hauteur
- ❖ sur une structure légère en béton ou en métal, le tout étant alimenté par une pompe électrique.
- ❖ Pour la distribution de l'eau, on a une ou plusieurs borne(s)-fontaine(s) et une distribution gravitaire (parfois complétée par des surpresseurs pour les plus grands systèmes alimentés par plusieurs forages)
- ❖ A cela s'ajoute un réseau maillé principal dans certains cas, qui couvre plus ou moins la zone à desservir, de diamètre inférieur à 20 mm et des connexions à domicile
- ❖ Il s'agit d'un réseau de canalisations souples en PEHD juxtaposés et enchevêtrés à pris (appelation de « réseau spaghetti »).
- ❖ La plupart des branchements particuliers sont équipés d'un compteur qui peut se trouver chez le OP en sortie de réservoir

SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

2ème édition
SVTC SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

15 LE SYSTÈME TECHNIQUE CONSTRUIT PAR LES OPÉRATEURS PRIVÉS



Source: Auteur, 2020

16 LE SYSTÈME TECHNIQUE CONSTRUIT PAR LES OPÉRATEURS PRIVÉS



Source: Auteur, 2020

17 LE SYSTÈME TECHNIQUE CONSTRUIT PAR LES OPÉRATEURS PRIVÉS



Source: Auteur, 2020

21 LES ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE DES RESEAUX DES OP

- ✦ Les politiques d'ajustement structurel ont mis en évidence le rôle fondamental des acteurs intermédiaires dans l'approvisionnement et la distribution de l'eau à travers la loi n°98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau.
- ✦ Les prérogatives de la Camwater ont été peu à peu dévolues a priori aux OP.
- ✦ Les actions de ces derniers s'ancrent profondément dans l'espace local qu'ils se sont vu attribuer.
- ✦ La territorialisation des services d'eau à travers leur action contribue à l'affirmation d'une nouvelle hiérarchie au niveau local.
- ✦ Cet abaissement de l'échelle vers le local est réapproprié par leurs actions.

22 LES ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE DES RESEAUX DES OP

- ✦ La pratique de cette échelle se traduit alors par le renforcement de l'ancrage local dans l'amélioration et le maintien de l'approvisionnement à travers le réseau spaghetti.
- ✦ Les OP cantonnent leurs actions à l'intérieur de leur espace de desserte initial, sans sortir de leur secteur d'expertise principal.
- ✦ Certains y voient le reflet des capacités d'auto-organisation des populations urbaines en même temps que l'émergence de nouvelles manières de penser les services urbains.
- ✦ Dans cette perspective, les choix techniques et organisationnels sont différenciés à partir des caractéristiques socio-urbaines des territoires à desservir.
- ✦ Les OP apportent une réponse technique et gestionnaire aux défis de la pluri-urbanité. Cette gestion de l'eau a réduit des inégalités sociales.
- ✦ Faisant dans les nouveaux principes tels que la « bonne gouvernance », la « participation » les OP fournissent une contribution de taille à la régulation sociale et politique en ce qui concerne l'accès à l'eau.

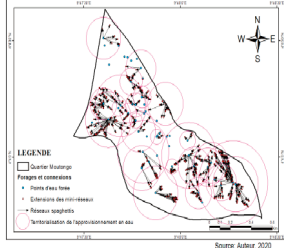
23 UNE LOGIQUE D'EXTENSION À TRAVERS UNE « AIRE GÉOGRAPHIQUE »

- ✦ Le mode de création et de financement des réseaux d'eau émetteurs témoigne de logiques et de relations de pouvoir spécifiques.
- ✦ Constatés en prémisse de couverture, les extrémités physiques de réseaux définissent autant de frontières spatiales entre des blocs animés par différentes logiques.
- ✦ Chaque réseau dessert son territoire. En un sens, « les modalités de gestion et de régulation des réseaux constituent des facteurs de territorialisation » (Jaglin, 2005). Le processus de « territorialisation » est compris ici comme « la tentative par un individu ou un groupe d'individus d'affecter, d'influencer, ou de contrôler un phénomène en délimitant et en revenant un contrôle sur une aire géographique » (Sack, 1986).
- ✦ Chaque usager élabore un mode particulier de « contrôle » sur une « aire géographique ».
- ✦ Une micro-analyse géopolitique de ces réseaux illustre ces mises en relations concurrentes, et révèle ces situations de pouvoir qui participent à la territorialisation progressive de réseaux à caractère commercial.
- ✦ Selon des logiques différentes, ces entrepreneurs privés cherchent chacun à acquérir un espace plus large par l'extension de leur réseau à de nouveaux clients.

24 UNE LOGIQUE D'EXTENSION À TRAVERS UNE « AIRE GÉOGRAPHIQUE »

- ✦ Cette conquête des parts de marché dans la gestion du service d'eau illustre une belle remise en cause de la théorie du prétendu monopole naturel d'un réseau sur un espace (Di Lorenzo, 1996).
- ✦ Face à l'échec du service public, ces dispositifs connaissent un succès qui permet l'implantation territoriale d'acteurs privés parmi lesquels les pouvoirs publics apparaissent les grands absents.
- ✦ Ces modalités d'accès à l'eau témoignent ainsi d'une marginalité spatiale.
- ✦ Chacun des réseaux se distingue cependant selon des logiques qui lui sont propres.
- ✦ Les règles et les normes d'allocation de la ressource varient considérablement en fonction des caractéristiques des différents systèmes.
- ✦ Chaque « réseau » forme un territoire de desserte plus ou moins efficace dans la quantité d'eau allouée, son prix, la commodité du service et sa durabilité financière.
- ✦ Cette hétérogénéité des performances pose dès lors la question de l'identification des particularités techniques des services.

25 TERRITORIALISATION DE L'ACCÈS EN EAU DANS LE QUARTIER MOUTONGO



Source: Auteur, 2020

26 CONCLUSION

- ✦ Nantie d'un réseau hydrographique dense et d'une nappe d'eau affleurante, la prodigalité de Douala fait paradoxalement un « désert humide ».
- ✦ Derrière la dynamique des OP, se voit une perspective de généralisation de l'accès aux services en direction des ménages pauvres.
- ✦ La libéralisation « seule » a été une solution universelle à l'universalisation de l'accès à l'eau.
- ✦ En l'absence de systèmes d'accès à l'eau proches, ces citoyens préfèrent donc investir une partie du capital destiné à la construction de la maison dans la réalisation des forages.
- ✦ La marque d'urbanité à travers l'eau participe au développement des sources alternative d'accès à l'eau mais aussi en faveur de cette activité.
- ✦ Force est de constater que de la « débrouille » au « bricolage » puis aux « innovations », des systèmes de gestion, de distribution et d'accès à l'eau existent dans Les quartiers populaires.
- ✦ Ces formes d'organisations de l'approvisionnement et de l'accès à l'eau s'imbriquent entre des processus de décentralisation urbaine et de promotion de la participation citadine.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION





LA CONTRIBUTION D'ASSOAL ET SES PARTENAIRES(COLLECTIFS/ASSOCIATIONS/RÉSEAU DE VOLONTAIRES) DES QUARTIERS VICTIMES OU POTENTIELLEMENT VICTIMES D'ÉVICTIONS FORCÉES À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RIPOSTE CIBLÉE CONTRE LA COVID-19

M. NONZE Daniel,
Coordinateur général des programmes chez ASSOAL,
Yaoundé
Expert en Coopération Décentralisée



II- OBJECTIF GENERAL

Contribuer en deux mois à la protection des équipes, des cibles et des bénéficiaires du PALS II contre la pandémie du corona virus dans les quartiers populaires.

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Faciliter l'appropriation des mesures barrières édictées par le gouvernement et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) par les cibles et bénéficiaires du PALS II
- Soutenir la lutte contre la propagation du corona virus dans les quartiers populaires.

PLAN DE PRESENTATION

- I Contexte et justification
- II Objectif général
- III Objectifs spécifiques
- IV Résultats attendus
- V Activités réalisées
- VI Résultats obtenus
- VII Leçons apprises
- VIII Difficultés rencontrées
- Conclusion

IV- RESULTATS ATTENDUS

- Trois points populaires et sensibles: chefferies, points d'eau, boutiques populaires, carrefours, églises, mosquées... de kits de lavage de mains sont identifiés;
- Les responsables des kits de protection et de lavage de mains sont identifiés;
- Les ménages des quartiers populaires sont mobilisés et informés de la réalité de la covid-19 et de sa dangerosité;
- Les ménages ciblés sont sensibilisés sur les mesures barrières prônées par le gouvernement et l'OMS;
- Les masques et flacons de gels hydroalcooliques sont distribués aux ménages des quartiers populaires ciblés
- Le rapport d'activités est disponible.

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avec la pandémie de COVID-19, le monde fait face à un choc sans précédent depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Le Cameroun, n'étant pas en reste, a détecté le premier cas de contamination au coronavirus le 6 mars 2020. Depuis lors, le pays enregistre une recrudescence de nombreux cas de maladie et de décès, notamment dans les lieux populaires.

L'impact du Covid-19 se fait d'avantage ressentir dans ces villes où la surpopulation rend difficile le respect des mesures recommandées par l'OMS et le gouvernement telles que la distanciation physique et l'auto-isolement.

V- ACTIVITES REALISEES

La mise en œuvre de ce plan de riposte dans les villes de Douala et Yaoundé s'est faite par la participation plus ou moins totale des habitants des quartiers ciblés. Plus concrètement, la stratégie d'ASSOAL a consisté à réaliser un certain nombre d'actions.

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

C'est dans ce sens que ASSOAL dans son action de lutte contre la Covid-19 et de relèvement des villes, a contribué à la mise en œuvre du plan de riposte ciblé au sein des quartiers populaires où réside la plupart de ses bénéficiaires et son équipe.

Par ailleurs, l'accès à l'eau et le faible revenu économique les empêche de s'approprier des outils leur permettant de se protéger du virus. Les villes sont donc en première ligne pour faire face à la pandémie et à ses effets durables.

C'est dans ce sens que ASSOAL dans son action de lutte contre la Covid-19 et de relèvement des villes, a contribué à la mise en œuvre du plan de riposte ciblé au sein des quartiers populaires où réside la plupart de ses bénéficiaires et son équipe.

ACTIVITE 1

Organisation d'une campagne d'enregistrement de trente (30) OSC, collectifs et bénévoles devant participer à la réalisation de la caravane de lutte contre la Covid-19;

ACTIVITE 2

Mobilisation et recrutement de cinq (05) volontaires (médecins, technicien de laboratoire, experts en animation sociale) chargés de la formation de trente (30) animateurs des UIC ;

ACTIVITE 6

Animation de quatre-vingt-dix (90) UIC en vue de l'appropriation des mesures barrières par au moins 1350 citoyens des quartiers populaires suivie de l'installation de cent (100) dispositifs lave-mains



ACTIVITE 2

Mobilisation et recrutement de cinq (05) volontaires (médecins, technicien de laboratoire, experts en animation sociale) chargés de la formation de trente (30) animateurs des UIC ;

ACTIVITE 7

Sélection de quatre-vingt-dix (90) quartiers /associations collectifs/ prison devant abriter les UIC dans les villes de Douala et Yaoundé



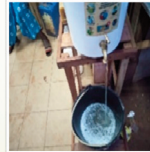
ACTIVITE 3

Acquisition et mobilisation du matériel de protection (dispositifs lave-mains, savons, gels hydroalcooliques, cache-nez) contre la Covid-19.



ACTIVITE 8

Suivi de l'installation de cent (100) dispositifs lave-mains



ACTIVITE 4

Recrutement et mobilisation des chaînes de télé, de presse écrite, de radio et de groupes WhatsApp, Twitter, Facebook pour amplifier la sensibilisation

ACTIVITE 9

Production de trente (30) rapports des UIC.



ACTIVITE 5

Formation de trente (30) volontaires sur les généralités sur la pandémie, les modes de contamination, les mesures préventives et la fabrication des gels hydroalcooliques



ACTIVITE 10

Suivi de l'utilisation des dispositifs lave-mains installés dans les chefferies, les églises, les écoles, les marchés, les bars, les boutiques et les associations.



ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES COLLECTIFS ET LES ASSOCIATIONS

- Mobilisation des volontaires au sein des collectifs, associations et autres communautés en vue de leur implication dans les activités;
- Mobilisation des autorités locales en vue de leur implication dans les activités;
- Mobilisation des participants en vue de leur participation aux Universités Itinérantes Citoyennes et aux Caravanes Citoyennes;
- Identification des points de rencontre et de pause des dispositifs lave-mains;
- Participation à l'animation des Universités Itinérantes Citoyennes et aux Caravanes Citoyennes;
- Installation des dispositifs lave-mains, démonstration et distribution des kits;
- Suivi de l'utilisation des dispositifs lave-mains;
- Rédaction des rapports des UIC et des Caravanes;

CONCLUSION

Enfin de compte, reconnaissant que la covid-19 constitue une grande entrave au développement des villes du monde, et du Cameroun en particulier, impactant largement sur le quotidien des quartiers populaires. Il apparaît nettement qu'ASSOAL, en vue de contribuer à la réalisation de l'ODD 11 et développer la résilience au sein des quartiers populaires, a entrepris nombre d'activités au rang desquelles des campagnes de sensibilisation et de formation des volontaires, ainsi que des séances de distribution des dispositifs de protection contre la propagation du virus dans les villes de Douala et Yaoundé.

QUALITÉ ET QUALITÉ DE LA MOBILISATION DES PARTENAIRES

- 03 professionnels de santé mobilisés pour la formation des volontaires;
- 02 animateurs mobilisés faciliter les sessions de formation;
- 30 volontaires mobilisés au sein de 30 associations/collectifs;
- 30 autorités traditionnelles/leaders des collectifs/leaders d'association mobilisés pour faciliter la sensibilisation;
- 04 médias (radio, presse écrite et télé) mobilisés pour assurer le relais;
- 01 responsable de la délégation d'arrondissement du MINHDU mobilisée pour renforcer la sensibilisation auprès des jeunes;
- 01 responsable d'une paroisse mobilisée pour renforcer la sensibilisation auprès des chrétiens;

VI- RESULTATS OBTENUS

- Quatre vingt-six (90) quartiers, associations, collectifs, prisons devant abriter les universités itinérantes citoyennes des quartiers populaires et sensibles ont été identifiés;
- Les dispositifs de lavage des mains ont été installés dans les quartiers et zones populaires identifiés;
- Les kits de protection contre la pandémie, à l'instar des masques et des gels hydroalcooliques ont été distribués;
- Les populations des quartiers populaires se sont appropriés les mesures barrières prônées par le gouvernement et l'OMS;
- Trente (30) rapports d'activités des universités itinérantes citoyennes UIC ont été rédigés et sont disponibles.

VII- LECONS APPRISSES

- Il est important de multiplier des actions en vue de renforcer la résilience des populations des quartiers populaires face aux crises sanitaires;
- Il est important de créer des synergies entre les actions menées par l'Etat, la société civile et les autres acteurs;
- Il est important d'avoir les informations nécessaires avant de programmer des actions dans certains lieux.

VIII- DIFFICULTES RENCONTREES

- Insuffisance des kits de protection;
- Difficultés de transport des kits par les volontaires des quartiers populaires.

II.3 3^{ème} session thématique : Facteurs d'une meilleure collaboration entre quartiers populaires et acteurs intervenants sur l'amélioration du cadre de vie

Monsieur TAKOUGANG Sipliant, Expert en Développement Urbain et Habitat et ABDOURAMANOU AMINOUCHE, Chef Service Régional de l'Habitat et de l'Architecture à la DR/MINHDU/Littoral, ont relevé que chacun de nous a sa partition à jouer dans le chantier de l'amélioration du cadre de vie, raison pour laquelle une meilleure collaboration est primordiale voire, nécessaire.

des Quartiers Populaires

SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN



FACTEURS D'UNE MEILLEURE COLLABORATION ENTRE QUARTIERS POPULAIRES ET ACTEURS INTERVENANT SUR L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

M. TAKOUGANG Sipliant
Expert en Développement Urbain et Habitat



III. PARTIES PRENANTES A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Le processus comme celui visant l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers populaires, il est très important, pour bien planifier le décor, d'identifier et d'analyser les attentes, les capacités, les défis des différentes parties prenantes concernées. On y retrouve **LES BÉNÉFICIAIRES, LES RÉALISATEURS, LES DÉCIDEURS ET LES BAILLEURS DE FONDS.**

Nous distinguons donc :

- Les bénéficiaires : populations, hommes, femmes et jeunes vivant dans la zone d'intervention ;
- L'Etat central : ministères sectoriels ;
- La ville ou la commune ;
- Les autres autorités locales : administratives, traditionnelles, religieuses
- Les concessionnaires des réseaux (eau potable, électricité, téléphone, etc) ;
- Les associations (ONG, associations de développement, etc) ;
- Les propriétaires de larges parcelles ;
- Autres acteurs spécifiques de la société civile : journalistes ; universités ;
- ... leur réseau

III. PARTIE PRENANTE A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : L'ETAT CENTRAL : MINISTÈRES SECTORIELS

<p>1. Caractéristiques Sociale Décisions hautement centralisées d'allocation des ressources</p> <p>2. Intérêts / attentes Assurer le développement social et économique et l'Atteinte des ODD</p> <p>3. Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects transversaux Réduire les risques urbains Réduire la fraction sociale : ne laisser personne derrière Sauvegarder l'environnement urbain</p>	<p>4. Potentialités / faiblesses Elaborer un ensemble d'études, de politiques, de stratégie de développement Dispose d'un plan d'action Ressources toujours inadéquates Dispose potentiellement de ressources humaines de bonne qualité 5. Implication/Conclusion pour le projet Mobiliser plus de ressources pour la mise en œuvre de son plan d'action Mobiliser tous les acteurs autour de la question Garantir que personne n'est laissé de côté</p>
--	--

PLAN DE L'EXPOSE

- Introduction
- Rappel du contexte du développement des quartiers populaires
- Analyse des parties prenantes à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers populaires
- Quelques bonnes pratiques de collaboration
- Recommandations

III. PARTIE PRENANTE A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : Les bénéficiaires : populations, hommes, femmes et jeunes vivant dans la zone d'intervention

<p>2. Intérêts / attentes Accès aux services urbains de base Accès à l'emploi et aux opportunités d'amélioration de leurs conditions de production Améliorer leur logement, leur environnement et leur sécurité Se sentir plus dans la ville</p> <p>4. Potentialités / faiblesses Ressources limitées Bonne connaissance de leur milieu Capacité d'innovation pour l'amélioration de leur cadre de vie</p>	<p>5. Implication/Conclusion pour le projet Renforcer leur capacité en matière : de création de microprojets (accès à l'eau potable, assainissement, développement d'activités économiques, etc) Mettre des initiatives au profit des personnes fragiles (femmes, jeunes) Renforcer leurs capacités en matière du respect des dispositions légales en matière d'urbanisme et foncier Les accompagner dans un programme communautaire d'amélioration de leur logement</p>
--	---

I. INTRODUCTION

Le succès de l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers populaires est tributaire d'une bonne collaboration entre tous les acteurs intervenant dans le processus.

Le contexte du développement et de la prolifération des quartiers populaires au Cameroun

L'examen de la perception et des attentes, souvent conflictuelles, des différents acteurs impliqués, permet d'identifier et de comprendre les enjeux et défis de l'amélioration du cadre de vie des quartiers populaires.

Certaines initiatives semblent avoir marché ailleurs et même ici au Cameroun

III. PARTIE PRENANTE A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : LA VILLE OU LA COMMUNE

2. Intérêts / attentes

- Intégrer les quartiers populaires dans le tissu économique de la ville
- Avantages économiques d'investir dans les pro-pauvres
- Infrastructure avec des procédures rapides et transparentes propres aux affaires. Des environnements urbains propres, avec fourniture de bien et inclusif et services de base, sont un ingrédient important des villes propres aux affaires

3. Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects transversaux

- Réduire les risques urbains
- Réduire la fraction sociale : ne laisser personne derrière
- Sauvegarder l'environnement urbain

5. Implication/Conclusion pour le projet

- Renforcer ses capacités en matière de création et de mise en œuvre de projets : d'infrastructures à fort impact sur les quartiers urbains visant à apporter des réponses aux catastrophes urbaines/environnementales et à leur prévention
- Mettre en place un fond communautaire de l'habitat

II. CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS POPULAIRES AU CAMEROUN

2012, lors de l'évaluation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement n°7 (OMD7), à Rabat au Maroc

2015, à l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui remplaçaient les OMD

En 2015 à New-York, le monde entier s'engageait, à travers la cible 11.1 de l'ODD11, à « Assurer un logement et des services de base pour tous, au meilleur coût et assurer un assainissement des quartiers de laids. »

La croissance démographique au Cameroun

L'exode rural au Cameroun

L'urbanisation rapide

III. PARTIE PRENANTE A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : LES AUTRES AUTORITES LOCALES : ADMINISTRATIVES, TRADITIONNELLES, RELIGIEUSES

2. Intérêts / attentes

- Intégrer les quartiers populaires dans le tissu économique de la ville
- Avantages économiques d'investir dans les pro-pauvres
- Infrastructure avec des procédures rapides et transparentes propres aux affaires. Des environnements urbains propres, avec fourniture de bien et inclusif et services de base, sont un ingrédient important des villes propres aux affaires

3. Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects transversaux

- Réduire les risques urbains
- Réduire la fraction sociale : ne laisser personne derrière
- Sauvegarder l'environnement urbain

4. Potentialités / faiblesses

- Elaborer un ensemble d'études, de politiques, de stratégie de développement
- Dispose d'un plan d'action
- Ressources toujours inadéquates
- Dispose potentiellement de ressources humaines de bonne qualité

5. Implication/Conclusion pour le projet

- Mobiliser plus de ressources pour la mise en œuvre de son plan d'action
- Mobiliser tous les acteurs autour de la question
- Garantir que personne n'est laissé de côté

2ème édition
SVTC
SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

2ème édition
SVTC
SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

III. PARTIE PRENANTE A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : LES CONCESSIONNAIRES DES RESEAUX (EAU POTABLE, ELECTRICITE, TELEPHONE, ETC)

<p>2.Intérêts / attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer les quartiers populaires dans le tissu économique de la ville Avantages économiques d'investir dans les pro-pauvres Infrastructure Des procédures rapides et transparentes propres aux affilés. Des environnements urbains propres, avec l'écriture de bien et inclusif et services de base, sont un prérequis important des villes propres aux affaires <p>3.Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Reduire les risques urbains Reduire la fraction sociale : ne laisser personne derrière Sauvegarder l'environnement urbain 	<p>4.Potentialités / faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer un ensemble d'études, de politiques, de stratégie de développement Disposés d'un plan d'action Ressources toujours inadéquates Disposent potentiellement de ressources humaines de bonne qualité <p>5.Implication/Conclusion pour le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser plus de ressources pour la mise en œuvre de son plan d'action Mobiliser tous les acteurs autour de la question Garantir que personne n'est laissé de côté
--	---

V. RECOMMANDATIONS

Recommandation 4 : Renforcer les capacités des bénéficiaires en matière d'amélioration de l'accès de leurs quartiers à plus d'espace public, plus d'opportunité de génération d'activités économiques et aux divers types de partenariats pour l'amélioration concertée de leur logement,

Recommandation 5 : Renforcer les capacités des grands propriétaires fonciers et les sensibiliser sur l'opportunité de l'aménagement concerté et inclusif

Recommandation 6 : Développer et renforcer les partenariats pour la prévention et l'amélioration des quartiers précaires : identification et mise en œuvre d'activités visant (i) l'accès aux services urbains de base adéquats ; (ii) l'accès au logement adéquat, abordable et sécurisé ; (iii) le développement de plans de mitigation et d'adaptation aux changements climatiques dans les quartiers populaires ; (iv) le renforcement de la gouvernance urbaine pour une gestion urbaine plus inclusive, redevable, pro-pauvres ; (v) le renforcement du plaidoyer et du partenariat pour une croissance urbaine inclusive et pro-pauvres.

III. PARTIE PRENANTE A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : LES ASSOCIATIONS (ONG, ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT, ETC)

2.Intérêts / attentes

Modèle de partenariat public-privé / co-investissement

Tirer parti des finances et des données pour une meilleure prise de décision

Inclusion du genre et de la diversité

Intégration de services par partenariat et collaboration

3.Implication/Conclusion pour le projet

Renforcer leur capacité d'encadrement des populations en matière d'habitat et de développement économique



REINFORCEMENT DE LA COLLABORATION / COOPERATION ENTRE LES QUARTIERS POPULAIRES ET LES ACTEURS INTERVENANT SUR L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : STRATEGIES ET OUTILS

M. ABOURAMANOU AMINOU
Chef service Régional de l'Habitat et de l'Architecture
DIR/MINHDULitoral

III. PARTIE PRENANTE A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : D'autres acteurs spécifiques de la société civile : journalistes ; universités

5.Implication/Conclusion pour le projet

Renforcer leurs capacités d'analyse de la problématique des quartiers populaires

S'approprier les ODD en général et l'ODD11 avec toutes ses cibles en particulier

Accompagner les initiatives relatives à l'amélioration des quartiers populaires



IV. BONNES PRATIQUES

PPAB - Gestion de fonds communautaires

Renforcement de diverses capacités des associations de quartier et des résidents

Formulation par les associations de projets d'amélioration de leur cadre de vie, financés par le PPAB

Suivi participatif des différents projets

Ghana et Maroc : partenariat pour l'amélioration de l'accès au logement

Rénovation par une approche de projet-trait : aménagement concerté

Rwanda : compensation dans le cadre de programme de rénovation urbaine

La valeur de la compensation permet de payer un loyer d'un logement décent, à défaut d'en être propriétaire

Bangladesh : projet BRAC ; partenariat dans le financement de l'amélioration du cadre de vie des quartiers populaires

Mécanisme de financement de l'amélioration des quartiers populaires, incluant l'amélioration des revenus, du cadre de vie et un modèle communautaire de financement du logement



V. RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Plaidoyer pour une reconnaissance accrue de la contribution des quartiers populaires dans le développement économique et social des villes

Recommandation 2 : Renforcer les capacités des différents acteurs (CTD; Communautés/associations de résidents; Services déconcentrés de l'Etat; Concessionnaires de réseaux)

En matière de développement de projets/infrastructures pro-pauvres, d'accès aux espaces publics, au logement, aux activités de développement économiques

Recommandation 3 : Enquêter les parties prenantes afin de recueillir leur défis et attentes à consolider lors d'un atelier de planification stratégique.

INTRODUCTION

Depuis 2015 et 2016, les Agenda 2030 et 2036 sur l'ODD-11 et le Nouveau Programme Urbain pour les Villes, posent la nécessité du renforcement des efforts réalisés jusqu'ici par certains acteurs étatiques et non-gouvernementaux, dans l'amélioration du cadre de vie des populations urbaines des quartiers moins équipés. Parmi ces acteurs se trouve en bonne place, le MINHDU et ses services déconcentrés.

Ceci nous soumet au questionnement de savoir : Pourquoi et comment faut-il renforcer et intensifier la coopération entre quartiers sous-structurés et les acteurs intervenant sur l'amélioration du cadre de vie?

SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

2ème édition
SVTC
SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN

Quelles missions incombent au MINHDU et à ses démembrements dans l'amélioration du cadre de vie des populations défavorisées ?

Quelles stratégies d'implémentation sont déployées ? Quel est leur impact ?

Comment les outils employés contribuent-ils en vue de la matérialisation améliorative du quotidien des quartiers sous-équipés ?

Quelles recommandations s'y prêtent ?

MISSIONS SOCIALES DU MINHDU
(Au niveau National)

1. **Elaboration de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'Habitat et de Développement Urbain;**
2. **Amélioration de l'Habitat en milieu urbain et rural;**
3. **Elaboration et suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et restructuration des villes, en relation avec les administrations concernées ;**
4. **Mise en œuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;**
5. **Amélioration de la mobilité dans les centres urbains avec les départements ministériels et les CTD concernés;**
6. **Elaboration et application des stratégies en matière d'assainissement et de drainage ;**
7. **Suivi quotidien des prestations en matière d'hygiène et salubrité;**
8. **Travail en étroite collaboration avec les CTD relais local.**

MISSIONS DU MINHDU
(Au niveau Régional)

- 1 - Encadrements en milieu urbain, des jeunes en difficulté et de leur insertion sociale par des formations aux petits métiers du secteur urbain et des appuis multifformes ;
- 2 - Prévention des fileaux sociaux, en liaison avec les administrations concernées;
- 3 - Création des centres d'insertions des jeunes, aires de jeux multisports, et autres structures;
- 4 - Promotion de la mixité sociale et de la lutte contre la ségrégation en milieu urbain, en liaison avec les administrations concernées;
- 5 - Promotion de la mise en place d'un cadre consultatif avec les populations, en vue de l'amélioration de l'accès aux services de base ;
- 6 - Conduite des études d'impacts sociaux des projets urbains ;
- 7 - Etude d'impact environnemental des projets urbains ;
- 8 - Partenariat avec les acteurs intervenant dans le développement social urbain.

MISSIONS SPECIFIQUES (DU MINHDU) SERVICE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

- Développement social des quartiers ;
- Insertion socio-professionnelle des jeunes en difficultés ;
- Encadrement social des politiques urbaines dans les quartiers;
- Identification et prévention des fileaux sociaux;
- Préparation et suivi des projets HIMO et des activités génératrices de revenus aux couches vulnérables et défavorisées ;
- Sensibilisation des populations en matière d'occupation des sites à risques ;
- Participation aux procédures d'expropriation en milieu urbain et rural.

STRATEGIES D'ACTION SOCIALE DU MINHDU

- **PARTENARIAT / COOPERATION (institutionnel)**
- Avec d'autres Ministères : (Affaires sociales, Travaux publics, Environnement, Décentralisation et Développement local, etc.)
- **AVEC LES CTD** : le MINHDU apporte au CTD une assistance technique et une aide financière pour une implémentation des projets urbains inclusifs aux quartiers sous-équipés. Car, (les Mairies assurent la diffusion et l'application des dispositions prévues aux règles générales d'urbanisme et de construction, en recourant à tous les moyens nécessaires et en impliquant, notamment, les services locaux de l'urbanisme ou ceux chargés des questions urbaines, selon le cas, ainsi que les associations de quartiers).

STRATEGIES D'ACTION SOCIALE DU MINHDU (suite et fin)

- **La rénovation urbaine** (ensemble de mesures et opérations d'aménagement qui consistent en la démolition totale ou partielle d'un secteur urbain insalubre, défectueux ou inadapté, en vue de y implanter des constructions nouvelles).
- **La restructuration urbaine** (ensemble d'actions d'aménagement sur des espaces bâtis de manière anarchique, dégradé ou réalisés en secteur ancien, destinées à l'intégration des d'équipements ou à l'amélioration du tissu urbain des agglomérations).Le MINHDU travaille en étroite collaboration avec les CTD et les populations concernées par ces projets en phase études et réalisation.
Ces deux (02) opérations visent à améliorer les conditions de vie et de sécurité des populations (sur la situation foncière, économique, les équipements collectifs d'ordre social et culturel, l'état des constructions, l'accès aux habitations, l'accès aux espaces verts, la sécurité environnementale, accès aux voiries et réseaux divers).

OUTILS DE MATERIALISATION DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- Projets d'inclusion sociale dans la réalisation des voies secondaires des quartiers (Déldo, New-Déldo, Grand Moulin, Akwa-nord, Bependa, Nabalanda, Soboum, Bilongue, Camp-Tabassi, Logpom, Logbessou, Japoma, etc.);
- Projet d'aménagement d'un important linéaire de drain dans les zones à risque: l'objet étant la prévention des inondations mortifères pendant les pluies diluviennes, pour des populations occupant des zones dites à risques;
- Centre d'insertion des Jeunes (CIJ) pour l'encadrement et l'orientation des Jeunes en difficultés.
- L'approche Haute Intensité en Main d'Œuvre (HIMO), soumet les Jeunes des quartiers sous-structurés à une formation gratuite, accélérée et pratique des travaux publics dans des chantiers des projets urbains; la formation est finalisée par un certificat signé par une autorité compétente de l'administration du MINHDU en place, pour servir et valoir ce que de droit.
- Le Plan de Gestion Environnemental Social (PGES) : évalue l'impact socio-environnemental des projets urbains (routiers) sur les populations, afin de leur porter une assistance matériel, financier, etc. Tous les projets urbains pilotes par la DR-MINHDU/LT appliquent cette logique systémique.

OUTILS DE MATERIALISATION DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE (suite et fin)

- **La construction des logements sociaux à Mbanga-bakoko pour un coût relativement abordable** : la vision consiste à apporter un début de réponse au problème du logement, et y proposer un au besoin.
- **Les espaces verts publics** : le MINHDU apporte aux CTD un soutien technique et financiers, dans la réalisation et la vulgarisation des projets urbains d'inclusion sociale et dans la résilience communautaire.
- **Les déchets** : le MINHDU finance les prestations d'HYSAACAM à hauteur de 70%, sur la collecte des déchets et l'assainissement de la voie publique.

RECOMMANDATIONS

- Les populations doivent adopter des comportements citoyens et responsables ;
- Les populations doivent se rapprocher du MINHDU et des CTD avant d'entamer toute opération liée au sol en matière de construction et de l'immobilier en général ;
- Les populations doivent s'impliquer dans les projets en cours autour d'eux afin de les approprier pour la pérennisation de ceux-ci ;
- Les CTD doivent s'approprier des textes régissant l'urbanisme ;
- Le MINHDU doit vulgariser d'avantage les différents textes concernant l'immobilier ;
- Le MINHDU doit impliquer d'avantage les populations dans les différents projets.

II.4 4^{ème} session thématique : les mairies à l'écoute des quartiers populaires

La quatrième et dernière session thématique de la journée a été le lieu d'entrecroiser les activités des communes d'arrondissements sous le prisme des attentes des habitant-e-s de leurs quartiers populaires pour Messieurs NOUWE Armand, Chef de projet « AQP » et MBEH Ambroise Patrick, Agent Communal à la Mairie d'arrondissement de Douala Vème..



LES MAIRIES A L'ECOUTE DES QUARTIERS POPULAIRES

M. MBEH Ambroise Patrick
Agent Communal
Mairie de Douala Vème



Dans le souci de pouvoir réagir promptement à la demande sans cesse croissante des besoins des populations dont ils ont la charge, les exécutifs communaux dans leur ensemble essaient tant bien que mal de mener des actions et mettre sur pied des projets visant

à améliorer le cadre de vie.

Il s'agira dans un premier temps d'évoquer les principaux moyens mis à la disposition des populations pour mieux être écouté par l'exécutif communal de Douala 5ème et en un temps record, énumérer quelques projets et actions menés sur le terrain au quotidien par les différents services de la Mairie.

S'agissant des moyens d'information, il existe au sein de chaque quartier un responsable de bloc ou de quartier, qui est chargé de relayer les doléances des populations vers l'administration. Chaque citoyen a aussi la possibilité d'adresser au Magistrat Municipaux sa préoccupation par voie de courrier.

Par ailleurs, il a déjà été procédé à l'installation dans chaque quartier de la municipalité, des comités chargés de l'assainissement et de la salubrité. Ces différents comités d'hygiène sont placés sous la supervision du Service d'Hygiène et de Salubrité et Environnement de la Mairie. Dans les jours à venir, les conseils des quartiers seront également mis sur pied.

Nous travaillons également avec des partenaires publics et privés via la mise en place des plateformes de collaboration en participant ainsi de façon active aux différentes doléances posées par les populations.

S'agissant de quelques projets et actions menés au quotidien par la municipalité, nous pouvons citer le respect et l'observation de la journée citoyenne intitulée « Journée propre » tous les jeudis. Quelques projets à l'instar du Programme Intercommunal de la Gestion Durable de l'Eau et de l'Assainissement (**PIGEDEA**) qui est financé à 80% par l'Union Européenne dont l'objectif principal est la mise en place des services capables de mener à bien les missions suscitées. C'est dans ce cadre qu'il a été créé au sein de la Mairie de Douala 5^{ème} l'Agence Municipale de l'Eau, l'Energie et l'Assainissement en abrégé **AMEEA**, qui est une entreprise chargée de la construction et maintenance des forages, de la fourniture des pavés, des énergies renouvelables et prestations diverses.

La liste n'étant pas exhaustive, on énumèrera juste quelques projets réalisés dans le cadre dudit programme à savoir la construction et la mise en service des toilettes écologiques dans les marchés de BEPANDA DOUBLE BALLE, de LOG-POM, de PK 21 et à l'école publique de LENDI ainsi que des forages dans les quartiers suivants : Makèpè Cité, Makèp-Misokè, Bepanda, Montana City, Mbanguè et Bonangang.

En outre, des programmes :

- ❖ D'électrification des quartiers

populaires à travers la pose des lampadaires dans certains points sensibles pour faire face à l'insécurité grandissante ;

- ❖ De réhabilitation des voiries de la municipalité ;

- ❖ Embellissement et de modernisation de ces différents quartiers. Il y a également des projets de rénovation et de restructuration des dits quartiers.

Toujours à l'écoute de sa population, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème} œuvre au quotidien pour améliorer les conditions et cadre de vie des citoyens afin d'atteindre l'émergence à l'horizon 2035 telle que voulue par le Chef de l'Etat.



MISE EN RELATION DES QUARTIERS POPULAIRES ET MAIRIES
D'ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE DOUALA

M. NOUWE Armand
Chef du projet « Amélioration des Quartiers Populaires »
CODAS Caritas Douala

PLAN DE L'EXPOSE

1. CONTEXTE
2. JUSTIFICATION
3. METHODOLOGIE
4. ACTIVITES/ACTIONS
5. RECOMMANDATIONS

METHODOLOGIE

La mise en relation des quartiers populaires (QP) et des Mairies d'Arrondissement de la ville de Douala, est un processus qui va de l'organisation des habitant-e-s des QP à la réalisation des projets d'amélioration du cadre de vie, en passant par la saisine de l'Exécutif Communal, du Conseil municipal ou toute autre institution compétente.

Organisation : par la technique du community organizing, les habitant-e-s des quartiers populaires sont individuellement sensibilisés, puis invités à se mettre en association ou comité pour identifier les problèmes et projeter les solutions.

Elaboration participative des projets : Les solutions projetées sont des projets. Leur élaboration obéit à une méthodologie participative, mais facilitée par les experts urbanistes, supervisée par l'élu de la localité et appuyée techniquement et financièrement par la Mairie.

Saisine de l'Exécutif communal : Une fois les projets élaborés, les habitant-e-s des QP, sous le label d'une organisation, avec le seau du chef de quartier et appuyé par l'élu de la circonscription, vont saisir le Maire pour lui présenter le ou les projets.

CONTEXTE

- * La population de Douala estimée à 3,2 millions d'habitants en 2018, et un taux de croissance démographique annuel estimé à 4%. (BUCREP 2011)
- * Les quartiers populaires sont estimés à près de 47% de la population.
- * En 2014, une étude des quartiers sous-structurés avait identifié 33 quartiers populaires à Douala.
- * Le Comité Diocésain des Activités, Sociales et Caritas de l'Archidiocèse de Douala (CODAS Caritas Douala) intervient sur les questions urbaines depuis 6 ans, d'après ses observations, constate que la plupart des quartiers populaires sont aménagés par les habitant-e-s des quartiers.
- * Les habitant-e-s des quartiers populaires ne sont pas toujours organisé-e-s et ne sont pas aussi informé-e-s des opportunités qui s'offrent à eux pour une pleine participation à l'amélioration de leur cadre de vie.

ACTIVITES / ACTIONS

- * Community Organizing

15 Organisations mises en place et accompagnées dans les QP suivants :

- Bonewonda à Douala 1^{er},
- New-Town Aéroport 2 à Douala 2^e,

Encadrement technique de Douala New-Town Aéroport 2



Encadrement technique de Douala

JUSTIFICATION

- * C'est fort de ces constats que le CODAS Caritas Douala, à travers son projet intitulé : *Projet de promotion et de protection du droit au logement par l'appui à l'amélioration des quartiers populaires (PROJET AQP)*, a initié une action dénommée : *Elaboration participative des plans d'amélioration du cadre de vie des habitant-e-s dans 5 quartiers populaires*
- * Cette action vise l'organisation des habitant-e-s des quartiers populaires, l'accompagnement de ces habitant-e-s à l'élaboration participative des projets d'amélioration de leur cadre de vie. Elle vise également la mise en relation de ces habitant-e-s et les institutions, notamment la Mairie.

ACTIVITES / ACTIONS

- * Community Organizing

15 Organisations mises en place et accompagnées dans les QP suivants :

- Oyack 1 à Douala 3^e,
- Mambanda à Douala 4^e et,
- Yonyong à Douala 5^e



Encadrement technique de Douala Oyack 1



Organisation en parts de parts

JUSTIFICATION

- * Il faut également rappeler que cet action du CODAS Caritas Douala est encadré par un ensemble de textes de loi, notamment la loi n°2004/003 du 21 Avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun, qui dans ses articles 50 à 58 organise l'implication des OSC, des populations organisées aux prévisions d'urbanisme et la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, qui renforce la participation citoyenne dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

ACTIVITES / ACTIONS

- * ELABORATION PARTICIPATIVE DES PROJETS

- Elaboration d'un diagnostic participatif des 5 quartiers populaires, en cours de finalisation
- Elaboration participative des projets d'amélioration du cadre de vie des quartiers populaires.



Encadrement technique des communes des QP

JUSTIFICATION

- * Il faut également rappeler que cet action du CODAS Caritas Douala est encadré par un ensemble de textes de loi, notamment la loi n°2004/003 du 21 Avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun, qui dans ses articles 50 à 58 organise l'implication des OSC, des populations organisées aux prévisions d'urbanisme et la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, qui renforce la participation citoyenne dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

ACTIVITES / ACTIONS

- * Mise en relation des habitant-e-s des QP avec les différents Exécutifs communaux est une action de lobbying



RECOMMANDATIONS

- **Habitant-e-s des quartiers populaires**
 - Habitant-e-s des QP doivent s'organiser, s'informer et se former pour être plus participatif dans le processus de développement de leurs quartiers. Ainsi ils/elles passeront de citoyen-ne-s passifs/passives à citoyen-ne-s actifs / actives.
- **Maires d'arrondissement**
 - Formation des conseillers municipaux, des chefs des quartiers et des habitant-e-s des QP sur les modalités d'implication et de participation des populations à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes de développement de leurs quartiers.
 - La capitalisation de cette action communautaire, qui vise à impliquer dès la base les habitant-e-s dans le processus de développement de leur cadre de vie et à renseigner les ODD en général, et l'ODD 11 en particulier.

**Mesdames
Messieurs****MERCI POUR VOTRE ATTENTION****ACTE III : LA VISITE OFFICIELLE DES STANDS****III.1 LA VISITE OFFICIELLE DU STAND DE L'AJEEC**

L'association des jeunes engagés pour l'émergence du Cameroun en abrégé **AJEEC** de BEPANDA YONY-ONG a présenté ses produits en l'occurrence le savon antiseptique à base de produits naturels (la bave d'escargot, le miel, le beurre de karité, l'huile de palmiste, les cristaux de menthe, etc...). dénommé « **AJEEC FRESH** » (médicament de la peau car lutte efficacement contre les pathologies telles que : la dartre, les démangeaisons, les boutons, les tâches et les cicatrices de 1er degré) et la teigne et du piment liquide dénommé « **PI-BIO 237** », fait à base de piment doux d'Afrique et d'huile pure d'arachides.

**III.2 LA VISITE OFFICIELLE DU STANDS DES « CREUSEURS DE SABLE » de BONEWONDA**

Les « creuseurs de sable » de BONEWONDA qui ont présenté les variétés de sable qu'ils mettent à la disposition des populations ainsi que leurs caractéristiques, leurs particularités et les usages possibles.

**III.3 LA VISITE OFFICIELLE DU STAND de L'APPBE**

L'association des personnes pour la promotion du Bien-être en abrégé APPBE de NEWTOWN AEROPORT 2, a présenté les actions qu'elle a déjà eu à mener

dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie notamment le changement de 5 poteaux électriques grâce à leur plaidoyer auprès de l'entreprise ENEO² et l'achat de 3 buses de 70X50 pour faciliter l'écoulement des eaux stagnantes dans le bloc 6.

III.4 LA VISITE OFFICIELLE DU STAND DU CODAS Caritas Douala

Le CODAS Caritas Douala, quant à lui a présenté quelques réalisations du « Projet AQP » notamment : l'analyse critique de la réglementation foncière au Cameroun (Juin 2014) ; le guide opérationnel à l'accès à la propriété foncière et guide du logement décent en ver-

sion anglaise (Juin 2014); la proposition d'avant-projet de loi régissant le droit à un logement décent et l'accès à la propriété foncière au Cameroun (Juin 2015) et le document de capitalisation de la phase 2 du projet d'appui à l'amélioration des politiques publiques du Cameroun en matière de respect du droit à un logement décent (Mars 2019).



Salon Villes et Toits au Cameroun

ACTE IV : LES ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET RESEAUTAGE

IV.1. ATELIER N° 1 : Déconstruction de la perception négative et discriminatoire des quartiers populaires

Qu'est-ce que la déconstruction ? Pourquoi parler de quartiers populaires et non de bidonvilles ? Qu'est ce qui fait dire aux gens que les quartiers populaires ne sont pas viables ? Comment défendre le lieu où j'habite ? Quels sont les éléments positifs

qui nous aideraient à aimer notre quartier ? Telle est la série de questions sur lesquelles monsieur KATIHABWA Pie et madame SIMO Chanceline Epse TIOFACK, ont basé l'ossature de la facilitation de cet atelier, pour le compte du CODAS Caritas Douala.

Qu'est-ce que la déconstruction ?

« Améliorer, défaire, changer, modifier »,

² - ENEO est le nom commercial de l'entreprise en charge de la distribution de l'électricité au Cameroun. Il a pour nom juridique **Energie of Cameroun S.A**

Qu'est ce qui fait dire aux gens que les quartiers populaires ne sont pas viables ?

Le désordre urbain ; habitat construit en matériaux provisoires ; insuffisance d'infrastructures de base ; manque de plans d'urbanisation ; analphabétisme ; mauvais état des routes ; constructions anarchiques ; insalubrité ; déscolarisation précoce, pas de titre foncier ; construction dans les zones inappropriées, absence d'aires de jeux ; Trop de bruits ; absence d'électricité ; recrudescence de la mortalité infantile, taux de chômage élevé, délinquance notoire ; inondations.

Quels sont les éléments positifs qui nous aideraient à aimer notre quartier ?

La solidarité, la résilience des populations, la créativité, le bénévolat, le volontariat, forte densité de populations jeunes, les échanges culturels, creuset d'activités génératrices de revenus, populations laborieuses et dynamiques.

La confrontation des éléments positifs et négatifs a permis de voir que les éléments cités se trouvent également dans les quartiers dit résidentiels et donc que ces arguments pouvaient et devaient être utilisés pour aimer et défendre nos quartiers populaires.

Par la suite et s'appuyant sur le

fait qu'en début d'atelier la définition adossée à l'expression « déconstruire » a été « améliorer, défaire, changer, modifier », par extrapolation, l'atelier a convenu que déconstruire la perception négative et discriminatoire des quartiers populaires c'est défaire la conception des quartiers populaires que nous estimons péjorative, discriminatoire et même négative.

Pourquoi parler de quartiers populaires et non de bidonvilles ?

Parler de « quartiers populaires » est stratégique « Quartier populaire parce que nous voulons mettre l'accent sur la dignité humaine, car ses quartiers sont habités par des personnes concrètes et qui ont une dignité humaine. Ce sont ces éléments qui nous permettront de défendre notre quartier et qui nous permettent de mieux travailler ».

Comment défendre le lieu où j'habite ?

Participer aux activités d'amélioration du cadre de vie et s'impliquer à la réflexion visant l'élaboration des mécanismes d'amélioration du cadre de vie.

Ces dernières réponses ont visiblement apporté satisfaction non seulement aux facilitateurs mais aussi à une bonne partie des participants de cet atelier de renforcement des capacités.



IV.2. ATELIER N° 2 : Procédure de financement des projets des citoyen-ne-s et communautés par le conseil d'une mairie d'arrondissement.

L'Honorable MOUTASSI EBONGUE Paul, Chef service de la Coopération et du partenariat local à la Mairie d'arrondissement de Douala III^{ème} a entretenu les participants de cet atelier sur les opportunités de financements qu'offre particulièrement son institution dans le but d'être plus compétitive et attractive.



PROCEDURE DE FINANCEMENT DES PROJETS DES CITOYENS ET COMMUNAUTES PAR LE CONSEIL D'UNE MAIRIE D'ARRONDISSEMENT.

Par Hon. MOUTASSI EBONGUE Paul Alain
Ingénieur Financier/ Cadre des CTD
Chef service de la coopération et Partenariat Local à la CAD 3

PLAN DE L'EXPOSE

I. CONTEXTE

II. PRÉSENTATION DES PROCÉDURES DES GUICHETS DE FINANCEMENT DES PROJETS DES CITOYENS À LA CAD3

III. LES PROCEDURES LES MOINS SOLICITEES

I. CONTEXTE

Les événements suivants qui manquent la vie des communes :

- Les assises générales de la commune qui se sont tenues le 06 – 07 février 2019 sous le très haut patronage de S.E. Président de la République
- en septembre 2019 les assises du Grand Dialogue National
- Le nouveau code général des CTD du 24 décembre 2019
- Les élections régionales du 06 décembre 2020 prochain

I. CONTEXTE

La CAD3 regorge plusieurs quartiers populaires. Dans la quête tout azimut d'améliorer la réputation de la CAD3, la rendre compétitive et attractive les actions urgentes et participatives sont entrainés d'être menées.

La 2^{ème} édition de Salon Villes et Toits du Cameroun a pour thème central : Déconstruction de la perception Négative et Discrimination des quartiers populaires : Contributions et défis dans l'attente de l'ODD11. Ladite présentation est absente Nous sommes entrain de préparer une brève présentation une seule page à distribuer lors de l'exposé

I. CONTEXTE

Les financements innovants dans la mobilisation des ressources de la commune sont de plus en plus sollicités. Les ressources transférées et les dotations de l'état, les ressources collectées par la CAD3 et les autres partenaires sont à un niveau insuffisant pour soutenir le développement local.

Quels sont les mécanismes par lesquels la commune d'arrondissement de Douala finance les projets des citoyens et communautés de sa circonscription administrative ? Quel sont les procédures les plus sollicitées par les citoyens ? Par les communautés ? Quel est la procédure la moins sollicitée et pourquoi ?

II. PRÉSENTATION DES PROCÉDURES DES GUICHETS DE FINANCEMENT DES PROJETS DES CITOYENS À LA CAD3

Les procédures sont différentes et s'adaptent à chaque guichet de financement. Nous pouvons citer les plus fréquentes dans la CAD3

- Les artisans (MINESSA, MINEPAT)
- Budget de la mairie (citoyens et communautés ONG, associations, GIC)
- BIP (budget d'investissements publics)
- PCD (plan communal de développement)
- POES (plan de gestion environnemental et social) NIS (notice d'impact environnementale)
- Procédures liées aux personnes vulnérable (orphelins, veuves, personnes âgées, sinistrés) CECAS (commission communales des attributions d'aides et secours)

LES ARTISANS

- Chaque année, il y a près de 200 artisans qui s'enregistrent à la CAD3
- Tous citoyens ou les organisations sociales (GIC, coopératives, associations, fondation mutuelles) viennent dans le service de la coopération et partenariat local de la CAD3. Tout débute par le remplissage des fiches d'identification à récupérer dans le service et après 2 à 3 jours, l'attestation d'enregistrement de l'artisanat est signée par le maire à 3 exemplaires
- L'exemplaire est remis à l'artisanat et un à la délégation départementale de MINPMEESA. Chaque année 5 à 6 artisans de la CAD3 sont financés via le MINPMEESA par le MINEPAT. Lorsque l'artisanat est présélectionné sur certains critères, l'innovation, genre, personnes vulnérable, durabilité). Le financement s'élève de 1 500 000 à 2 000 000. Un fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et des repercussions économiques et sociales est encourus et les fiches sont à récupérer au service de la coopération et développement local de la CAD3.

BUDGET DE LA MAIRIE

- Demande de financement à la CAD3 adressée au maire
- Transmis au service coopération et partenariat local pour étude (rencontre avec le citoyen et maturation de son projet)
- Il est possible d'associer un autre service (social, technique...) pour un avis motivé
- Après l'avis positif du Maire
- Il y a lieu de passer par une délibération
- Après il faut une convention de partenariat
- Définir le plan de financement (l'apport de la mairie, du citoyen et des autres partenaires de la mairie)

BIP (BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC) POUR LES CRÉDITS LES CRÉDITS TRANSFÉRÉS

- Le citoyen, la communauté ou le réseau associatif s'adresse au maire.
- Le projet devrait être mûr afin de convaincre. Le plus souvent il est important de présenter l'espace disponible (TF). Ce projet du citoyen est présenté dans la commission du budget départementale par la secrétaire générale et transmis au ministère approprié à Yaoundé. Les 03 critères sont importants afin que le projet soit porté par la CAD3. Il s'agit de : **La pertinence, la durabilité et l'efficience.**

PROCÉDURES LIÉS AUX PERSONNES VULNÉRABLE (ORPHELINS, VEUVES, PERSONNES ÂGÉES, SINISTRÉS) CECAS (COMMISSION COMMUNALES DES ATTRIBUTIONS D'AIDES ET SECOURS)

La CECAS se tient 2 fois par an et selon la loi 2 fois / semestres et sous la forme des aides financières.

- Demande d'aide au maire (service courrier)
- Service social pour étude
- Appel à l'intéressé par l'enquête social
- Chaque type de demande à des pièces spécifiques (pièces de l'hôpital, anciens bulletins)
- Personnes âgées et malades (pièces des hôpitaux)
- Il y a vérification des pièces (les cartes d'invalidité pour les handicapés)

III. LES PROCÉDURES LES MOINS SOLICITÉES

Ces nouveaux guichets sont aussi importants et seront à l'avenir déterminants pour l'octroi des financements aux citoyens et communautés à a CAD3.

METHODOLOGIE

La mise en relation des quartiers populaires (QP) et des Mairies d'Arrondissement de la ville de Douala, est un processus qui va de l'organisation des habitant-e-s des QP à la réalisation des projets d'amélioration du cadre de vie, en passant par la saisine de l'Exécutif Communal, du Conseil municipal ou toute autre institution compétente.

Organisation : par la technique du *community organizing*, les habitant-e-s des quartiers populaires sont individuellement sensibilisés, puis invités à se mettre en association ou comité pour identifier les problèmes et projeter les solutions.

Elaboration participative des projets : Les solutions projetées sont des projets. Leur élaboration obéit à une *methodologie participative*, mais facilitée par les experts urbanistes, supervisée par l'élu de la localité et appuyée techniquement et financièrement par la Mairie. **Saisine de l'Exécutif communal :** Une fois les projets élaborés, les habitant-e-s des QP sous le label d'une organisation, avec le sceau du chef de quartier et appuyé par l'élu de la circonscription, vont saisir le Maire pour lui présenter le ou les projets.

PNDP (PROGRAMME NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF)

- A l'aide du diagnostic participatif avec la descente du terrain lors du montage de PCD (plan communal de développement), le CCD Cadre communal de développement et son équipe recueillent les besoins des citoyens et communautés avec un minimum d'orientation. Les idées de projet sont sélectionnées par rapport ou type de projet financé par le PNDP (marché, puis, forages, écoles, terrains de sport...)
- Ce projet est présenté au maire qui les transmet au PNDP. En cas d'acceptation du projet, la communauté et les citoyens sont informés du financement du projet.

PGES (PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIAL) OU NIE

- A l'issu des EIES (Etudes d'Impact environnementale et Sociales, les citoyens et les communautés présentent les projets qu'ils souhaitent voir leur réalisation. Lorsque ces projets sont inscrits dans le PGES il y a un comité de suivi de présidé par le préfet du WOURI dont le maire est membre de ce comité). La mairie assure le suivi, la surveillance et l'évaluation des engagements pris par l'entreprise à DLA3.
- Le plus souvent dans le cadre de la réalisation de ces projets qui sont inscrits dans le PGES ou NIE un comité de gestion (Mairie, entreprise, association au citoyen ou l'ONG facilitateur) est mis sur pied.

FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES À LA RÉALISATION DES STRUCTURES SOCIALES DE BASE

Dans le cadre du projet PADJUDY (Projet d'appui au développement urbain des villes de Douala et Yaoundé. Il s'agissait de financer les associations de Dia3 par l'agence française de développement. L'association identifie le besoin ou le problème (ponceau, tables bancs, électrification, instruments de jeux et distraction, assainissement...) à résoudre dans son quartier et remplit une fiche conpu par l'organisation facilitateur au projet avec le concours de la mairie de dia3.

Une commission communale est mise sur pied afin de sélectionner les projets selon les priorités et l'urgence dans les quartiers. Après présentation du devis détaillé et du CV d'un technicien un plan de décaissement est établi. Ce financement est très efficace et évite les longues procédures administratives et promeut la participation de tous à la construction de la localité.

LA CAD3 EST À L'ÉCOUTE DE PLUS DE

105 QUARTIERS ET 19 VILLAGES POPULAIRES.

Merci pour votre attention



IV.3. ATELIER N° 3 : Composantes du droit à la ville

Habitat International Coalition (HIC) représenté par le CODAS Caritas Douala et ASSOAL ont entretenu les participants de cet atelier sur la notion et les composantes du Droit à la ville.

Qu'est-ce que le Droit à la Ville ?

Avant de répondre à cette question, une vidéo d'environ vingt minutes, qui présente les composantes du droit à la ville et les inégalités que l'on rencontre dans nos villes ont été projetée. Cette vidéo montée par l'organisation politique l'Ecologie pour Rennes, a également présenté quelques initiatives prises par cette organisation pour réduire ces inégalités. Les échanges à la suite avec les participants ont permis de comprendre que certain(e)s avaient déjà entendu parler de quelques composantes du droit à la ville, notamment la citoyenneté inclusive, la participation citoyenne, la discrimination et l'égalité du genre, sans le savoir. Avant de répondre à la question posée, les animateurs vont également présenter les trois (03) piliers du

droit à la ville :

- La diversité socioculturelle, qui est la dimension symbolique ;
- L'organisation politique, qui est la dimension politique ;
- Une juste répartition spéciale des ressources, qui est la dimension matérielle.

Le droit à la ville est donc **le droit de tous les habitants, présents et futurs, permanents et temporaires, d'habiter, d'utiliser, d'occuper, de produire, de gouverner et de disposer de villes, villages et établissements humains justes, inclusifs, sûrs et durables, définis comme des biens essentiels à une vie pleine et décente..**

Dans un cadre général, le Droit à la ville est un concept international qui conçoit les villes et établissements humains comme des biens communs qui devraient être partagés aux fins de bénéficier à l'ensemble de la communauté.

Composantes du Droit à la ville ?

Le concept de Droit à la ville a huit (8) composantes qui sont les suivantes :

- (i) la non-discrimination ;
- (ii) l'égalité des genres ;
- (iii) la citoyenneté inclusive ;
- (iv) la grande et meilleure participation à l'élaboration des politiques;
- (v) l'interaction entre zone rurale et zone urbaine
- (vi) l'économie diversifiée et inclusive ;

- (vii) les espaces publics et services de qualité ;
- (viii) les actions sociales des villes.

Participation Citoyenne

La participation citoyenne dans le cadre du Droit à la ville, est constituée d'éléments tels que (i) accepter les migrants, (ii) participer à la contribution, l'élaboration des projets ; (iii) favoriser la participation du genre féminin car toutes les couches doivent participer ; (iv) initier des projets en communautés ; (vii) payer ses impôts et taxes

En fait, Le droit à la ville redéfinit nos villes, afin que celles-ci cessent d'être des terrains de jeu pour le capital et le profit, pour en faire des entités sociales, politiques et économiques en perpétuelle mutation. Ainsi, la reconquête des espaces urbains pour en faire des lieux de vie communs, par et pour les habitants, peut mettre un frein à la marginalisation, à la criminalisation et à l'expulsion de larges pans de la population de nos villes.

Recommandations

Pour sortir, les participant(e)s de cet atelier ont formulé les recommandations suivantes à leur endroit :

- Les acteurs de la société civile camerounaise doivent s'organiser

pour vulgariser la notion du droit à la ville et notamment ses composantes ;

- Les acteurs de la société civile camerounaise doivent mutualiser leurs efforts pour mener un plaidoyer afin que les personnes à mobilité réduite puissent avoir accès à tous les espaces publics et immeubles ;

- Les acteurs de la société civile camerounaise doivent mettre plus d'accent sur la participation citoyenne en s'organisant stratégiquement et en mobilisant plus d'acteurs pour occuper les espaces de prise de décisions.



ACTE V : LA CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE

Les recommandations et le discours du Président du comité d'organisation ont été les articulations majeures de la cérémonie de clôture.

V.1. Les recommandations

Quatorze recommandations ont émané des sessions thématiques et ateliers de renforcement des capacités de cette deuxième édition du Salon villes et Toits du Cameroun. Elles sont adressées aux quatre parties prenantes suivantes : les populations des quartiers populaires, le CODAS Caritas Douala, les Organisations de la Société Civile, déjà partenaires ou non du CODAS Caritas Douala et enfin, les autorités administratives et pouvoirs publics des villes du Cameroun.

V.1. 1 Quatre (4) recommandations à l'endroit des habitants des quartiers populaires

Recommandation 1 : Continuer de briller par l'adoption des comportements citoyens et responsables tels que se rapprocher des délégations régionales/départementales du MINHDU, du MINDCAF et des CTD avant d'entamer toute opération liée au sol en matière de construction et de l'immobilier en général :

Recommandation 2 : Renforcer les capacités en matière d'amélioration de l'accès de leurs quartiers à plus d'espace public, plus d'opportunité de génération d'activités

économiques et aux divers types de partenariats pour l'amélioration concertée de leur logement ;

Recommandation 3 : Rechercher les informations et opportunités de renforcement des capacités existantes auprès des communes d'arrondissements, des institutions spécialisées et des programmes dédiés à l'amélioration des conditions de vie dans les établissements humains ;

Recommandation 4 : S'impliquer davantage dans les projets en cours autour d'eux afin de se les approprier pour la pérennisation de ceux-ci.

V.1. 2 Trois (3) recommandations à l'endroit du CODAS Caritas Douala

Recommandation 5 : Mener un plaidoyer pour une reconnaissance accrue de la contribution des quartiers populaires dans le développement économique et social des villes ;

Recommandation 6 : Enquêter les parties prenantes afin de recueillir leur(s) défi(s) et attentes à consolider lors d'un atelier de planification stratégique. ;

Recommandation 7 : Développer et renforcer les partenariats pour l'amélioration des quartiers populaires : identification et mise en œuvre d'activités visant (i) l'accès aux services urbains de base

adéquats ; (ii) l'accès au logement adéquat, abordable et sécurisé ; (iii) le développement de plans de mitigation et d'adaptation aux changements climatiques dans les quartiers populaires ; (iv) le renforcement de la gouvernance urbaine pour une gestion urbaine plus inclusive, redevable, pro-pauvres ; (v) le renforcement du plaidoyer et du partenariat pour une croissance urbaine inclusive et pro-pauvres.

V.1. 3 Deux (2) recommandations à l'endroit des Organisations de la Société civile

Recommandation 8 : Organiser, informer et former les habitant-e-s des quartiers populaires afin d'être plus participatifs dans le processus de développement de leurs quartiers et de passer de citoyen-e-s passifs/passives à citoyen-e-s actifs/actives.

Recommandation 9 : Employer la méthode du community organizing, qui vise à impliquer dès la base les habitantes dans le processus de développement de leur cadre de vie et à renseigner les ODD en général, et l'ODD 11 en particulier.

V.1. 4 Cinq (5) recommandations à l'endroit des administrations et pouvoirs publics des villes camerounaises, tout spécialement du MINH DU, MINDCAF, MINEPAT et des CTD

Recommandation 10 : Renforcer les capacités des différents acteurs (CTD; Communautés/associations de résidents; Services déconcentrés de l'Etat; Concessionnaires de réseaux) En matière de développement de projets/infrastructures pro-pauvres, d'accès aux espaces publics, au logement, aux activités de développement économiques.

Recommandation 11 : Renforcer les capacités des grands propriétaires fonciers et les sensibiliser sur l'opportunité de l'aménagement concerté et inclusif.

Recommandation 12 : Former les conseillers municipaux, les chefs des quartiers et les habitant-e-s des quartiers populaires sur les modalités d'implication et de participation des populations à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes de développement de leurs quartiers.

Recommandation 13 : Multiplier des actions en vue de renforcer la résilience des populations des quartiers populaires face aux crises sanitaires.

Recommandation 14 : Vulgariser davantage les différents textes concernant l'immobilier et impliquer davantage les populations dans les différents projets.

V.2. Le discours de clôture.

En lieu et place du Vicaire Général Monseigneur BAYEMEG Dieudonné, Monsieur KATIHABWA Pie, Coordinateur du CODAS Caritas Douala en sa qualité de Président du Comité d'Organisation de cette deuxième édition du Salon Villes et Toits du Cameroun, a prononcé le discours de clôture, qui s'est articulé autour de trois points: remerciements, précision sur la raison du concept de «Quartiers Populaires» à la place de « Quartiers précaires ou bidonvilles » et recommandations.

Remerciements

Ses remerciements sont allés à l'endroit de tous les participants pour la qualité des présentations et des échanges mais surtout des autorités administratives, traditionnelles, collègues de la société civile, qui ont suivi de bout en bout l'ensemble des articulations de ce Salon et qui sont d'ailleurs encore présents. Et comme pour justifier ses remerciements nourris à l'endroit des mairies d'arrondissements de la ville de

Douala, il a avoué que l'image qu'il avait des mairies a changé fondamentalement à partir du jour où, dans le cadre de ses activités, le CODAS Caritas Douala, a décidé d'aller vers les mairies pour les solliciter et a trouvé auprès de ces institutions, des oreilles attentives et désireuses de travailler avec nous, pour le bien-être des populations.

« Quartiers populaires « et non » Quartiers précaires »

La raison du choix du concept de «Quartier Populaire» à la place de «Quartier précaire ou Bidonville» repose sur le fait que la substance du concept de «quartier populaire» met en exergue la personne humaine et non les infrastructures.

Recommandation

« Aimons nos quartiers et travaillons pour l'amélioration du cadre de vie en nous mettant ensemble, œuvrant ensemble et en réalisant les actions concrètes »



Tribune de valorisation des Quartiers Populaires



Tribune de valorisation des Quartiers Populaires





ACTES DE LA 2^{ème} EDITION DU SALON VILLES ET TOITS DU CAMEROUN



**CODAS**
Caritas Douala
PROJET AQP

**CODAS**
Caritas Douala

 B.P. : 179 Douala - Situé au Terminus Saint Michel, derrière la Station service OLA (Ancien MOBIL)
 (237) 690 165 361 / 675 897 163 / 670 233 621
 codascaritasdouala@yahoo.fr